55éme CONGRES DEPARTEMENTAL

DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

23 NOVEMBRE 2019

A

MOULINS

MUSEE DU COSTUME DE SCENE

MUSEE DU COSTUME DE SCENE

ESPACE VILLARS

Route de Montilly

PÉTANQUE
CD 03
FFPJP
Jeu Provençal

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Ligue d'Auvergne
COMITÉ DE L'ALLIER
Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal

4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

CONGRES 2019 MOULINS
Samedi 23 Novembre 2019

ALLOCUTION DU PRESIDENT

JOEL GOVIGNON

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir dans l'Espace Villars salle polyvalente aménagée dans d'anciennes écuries du 18ème siècle et situé à côté du Centre National du Costume de Scène, merci à nos collègues du Secteur de Moulins qui se sont chargé des réservations nécessaires à la tenue de notre congrès.

Comme chaque année, nous avons convié à participer à ces débats, nos différents partenaires fédéraux, institutionnel et privés

- Madame Marie-Françoise LECAILLON, Préfète de l'Allier, excusée
- Madame Pascale DOUCET, Directrice Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection de Population de l'Allier, excusée,
- Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président du Conseil Régional d'Auvergne excusé,
- Monsieur Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental excusé,
- Madame Corinne TREBOSC COUPAS, Vice présidente du Conseil Départemental, chargée des sports et de la vie associative démissionnaire de son poste,
- Monsieur Pierre André PERISSOL, Président de communauté d'agglomération de Moulins et maire de Moulins excusé sera représenté par Monsieur Johnny CARI adjoint aux sports,
- Monsieur Michel CHANUT, Président délégué de l'AURA,
- Monsieur Lucien ANGLADE, Président du Comité de la Haute Loire excusé,
- Monsieur Patrice COMBES, Président du Comité du Cantal excusé représenté par Monsieur Michel CHANUT,
- Monsieur Patrick LHERITIER, Président du Comité du Puy de Dôme représenté par Monsieur Jacques DURANTHON,
- Monsieur Roland SUREAU, vice président d'honneur du CD 03 hospitalisé à ce jour,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs FFPJP du Comité de l'Allier

Mesdames et Messieurs, dirigeants de ces clubs,

Mesdames et Messieurs,

Le décompte des émargements venant de m'être remis montrant votre attachement à la gestion de notre Comité puisque 95 Clubs sont présents ou représentés, le quorum statutaire étant requis, je déclare ouvert le 55ème Congrès du Comité de l'Allier de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal et sans plus attendre, je passe la parole à notre hôte du jour.

Roger DREURE se dit satisfait de voir tant de monde à notre congrès et nous souhaite de bons débats, et il remercie les bénévoles du Secteur de Moulins de leurs aides.

L'année qui vient de s'écouler ne nous a pas épargné, certains d'entre nous souffrent et nous souhaitons à toutes celles et à tous ceux qui sont frappés par la maladie, un prompt et complet rétablissement afin que nous ayons le plaisir de les retrouver le plus rapidement parmi nous.

Malheureusement, bien des visages familiers nous ont quitté comme nos anciens collègues Maurice MARTINET et Jean-Claude DESMOULES, et dernièrement Jean-Claude THONIER, certains très jeunes, bien trop jeunes aussi avant de rentrer dans l'ordre du jour de ce 55ème Congrès, je vous invite à respecter quelques instants de recueillement en leur mémoire.

MERCIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII……

Sans entrer plus en avant dans le palmarès qui vous sera présenté par notre Secrétaire Générale, Annie ALLIER, je veux saluer le parcours de nos équipes en en championnat national des clubs où Domérat est qualifié pour la finale et monte en CNC2 et la Pétanque Moulinoise termine troisième et se maintien en CNC3. Chez les dames Bressolles engagé en CNC-F2 termine 6 de son groupe et rétrograde en CRC-F1.

La convivialité, devrait être le maître mot qui survole toutes les compétitions de nos disciplines de Pétanque et de Jeu Provençal, malheureusement quelques individus indisciplinés sont venus jeter le trouble sur nos compétitions, un dernier rapport d'incident fait état de menaces à l'arbitre de la compétition et de coups portés au président du club organisateur. La fédération projette de se porter partie civile à partir de 2020 dans les dossiers disciplinaires reprenant le comportement violent des personnes fautives. Didier Levieux reviendra sur ce sujet lors de son intervention.

Pas de titre de Champions de France pour cette saison 2019 mais des résultats sportifs encourageants, mais également la progression constante avec 4616 licenciés, le Comité de l'Allier retrouve une courbe positive de 132 licenciés par rapport à 2018. Il faut noter une certaine stabilité dans nos effectifs toutes catégories confondues ce qui laisse penser que nous sommes dans le vrai aux nivaux des compétitions que nous proposons à nos joueurs et que vous proposez au sein de vos clubs.

La nouvelle formule de qualification pour les Championnats Territoriaux Auvergne nous avez laissé craindre une chute de participants, ce n'est pas le cas nos qualificatifs sont à la hausse.

Pour la saison 2020 pas de gros bouleversements, concernant les championnats provençaux nous nous sommes alignés sur le calendrier fédéral.

Les dates laissées vacantes en période hivernale seront utilisées pour le CDC Provençal et les qualificatifs pour le Championnat de tir de précision.

Attention à partir de la saison 2020 nouvelles modifications concernant les tenues, haut et bas homogènes, pour le bas short sportif ou jogging obligatoire à partir des éliminatoires, je laisse le soin à Michaël de détailler les nouveaux points du règlement.

Pour la catégorie Junior dès 2020 les juniors seront autorisés à participer au doublette et triplette provençal, et à partir de 2021 la catégorie junior passera à 3 ans (15,16et 17 ans) ce qui entraînera un décalage d'un an pour toutes les autres catégories.

La coupe du Comité vat elle aussi évoluer avec l'ouverture à la catégorie Féminine et Vétéran dès la prochaine saison Xavier vous en fera la présentation lors de son intervention.

En effet, tous ces points positifs sont les résultats de vos organisations et je remercie, ici mes proches collaborateurs, les membres du CD, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs, vos Dirigeants, l'ensemble des Bénévoles, les collectifs d'Arbitres et d'Educateurs qui s'investissent sans compter pour faire progresser nos disciplines, les ancrer au plus profond de nos territoires et auprès de toutes les populations.

C'est d'ailleurs cette richesse dans nos effectifs, dans nos organisations qui séduit nos élus, les collectivités qu'ils représentent ainsi que les nombreux partenaires privés qui nous apportent leur soutien directement au Comité mais encore plus largement à vos clubs.

Que ces élus et tous ces acteurs économiques soient chaleureusement remerciés pour l'intérêt marqué qu'ils ont pour nos disciplines et surtout qu'ils continuent à nous suivre dans nos actions.

J'insisterai particulièrement sur les collectivités locales qui réalisent des investissements pour mettre à la disposition de nos clubs, des installations conformes aux règlements de notre Fédération pour permettre l'accueil et le déroulement de nos compétitions, avec notamment des aires de jeux avec des dimensions aux normes fédérales et avec des sols compatibles avec nos besoins.

A signaler que le CNC a fait étape à 2 reprises dans notre département, à Montluçon pour les Féminines et Open et Moulins en Open et Bellerive sur Allier pour les féminines avec des qualifications directes pour le titre dans cette catégorie.

Les finales des CNC Vétérans et Jeunes se sont disputées à Montluçon au Boulodrome Christian Fazzino du 22 au 27 Novembre, du côté des vétérans l'équipe de Saint-Germain des Fossés et chez les jeunes l'entente Commentry/Montluçon/Saint-Victor ont disputé les finales de leurs CNC respectifs, Xavier reviendra sur les résultats lors de son intervention.

C'est également disputé une étape des Masters de Pétanque 2019, les 6,7 & 8 Août à Montluçon au Boulodrome Christian Fazzino et accueillera également une étape en 2020.

Nos clubs, nos dirigeants, nos arbitres, nos éducateurs en sont les garants et doivent être les porteurs de nos messages, de nos directives et quelle que soit la casquette qu'ils portent, ils doivent avoir le même comportement et ne prêter le flan aux critiques confusions.

Notre Secrétaire Générale rappellera tout à l'heure les principales instructions à suivre sans dérogation.

La teneur et la précision de son rapport sont le gage de cet investissement comme l'est également celui notre Trésorier Général qui tient les « cordons de notre bourse » avec efficacité sans oublier les aides efficaces qu'ils apportent à tous les clubs mais aussi aux diverses commissions dont je salue ici la collaboration.

Et à ce sujet, j'insisterai sur l'effort important apporté dans notre communication à l'aide de notre site qui est de plus en plus fréquenté, comme celui des clubs mais ce n'est qu'une maigre compensation par rapport au manque d'exposition que nous avons dans le Journal LA MONTAGNE où la lecture de nos résultats est d'une approche délicate tellement la matière est rare et pourtant, ce n'est pas par manque de contacts.

Et en particulier nos partenaires privés qui participent au développement de nos manifestations comme ceux que vous retrouvez avec les encarts publicitaires du Manuel du Pétanqueur avec des mentions particulières, SPORT COMM AUVERGNE, notre équipementier, Pierre BOUILLOT, notre fournisseur de trophées, coupes et récompenses mais la liste n'est pas limitative et nous espérons qu'ils seront encore plus nombreux dès cette année avec la mise en ligne de ce Manuel du Pétanqueur.

Le Congrès 2020 sera électif et le dernier pour moi il se tiendra le 21 novembre à Montmarault.

Et encore bravo à tous les acteurs de cette saison 2019. Bons débats avec votre ferveur coutumière et à tous, je vous souhaite Bonnes fêtes de fin d'année, santé et prospérité pour 2020.

Merci de votre attention

JOEL GOVIGNON

PRESIDENT

A suivre….ordre du jour :

L'APPROBATION DU PV DU CONGRES 2018

Intervention de Monsieur Max Larvaron Président de la Pétanque Bellerivoise sur le contenu du PV du dernier congrès 2018 incomplet et appel à voter contre (Rien sur Christian Fazzino, 4 questions concernant la comptabilité et pas de réponse et dit ne pas mettre en doute l'intégralité du Trésorier Général, et sur la demande de suspension du versement à la Région).

Le président informe l'assemblée que nos débats sont enregistrés afin de pouvoir retranscrire au mieux l'ensemble des différentes interventions , le PV du congrès 2018 sera complété et représenté au vote au congrès 2020.

PÉTANQUE
CD 03
FFPJP
Jeu Provençal

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Ligue d'Auvergne
COMITÉ DE L'ALLIER
Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal
4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

Bonjour à tous et à toutes,

Avant toutes choses, je vous présente à mon tour, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite professionnelle et sportive et surtout une bonne santé.

Permettez-moi de remercier tous les dirigeants et joueurs des clubs qui se sont souvent inquiétés de ma santé et apporté leur soutien, cela fait plaisir et c'est réconfortant.

Depuis plus de 30 ans, je m'investis sans compter pour le Comité et je remercie les générations de dirigeants de clubs qui se sont succédés jusqu'à ce jour et qui m'ont apporté reconnaissance et soutien pendant ces longues années.

Mais sur moi comme sur nous tous, ces années nous pèsent et nous n'avons peut-être plus le même dynamisme et surtout le même engouement.

De l'ambiance au comité, il ressort une certaine amertume, une certaine lassitude que le m'efforce de ne pas faire ressentir auprès des dirigeants et licenciés pour lesquels je continue de rendre le plus de services possibles.

Mais il est vrai que je ne viens pas au bureau avec le même enthousiasme car l'ambiance n'est plu la.

Maintenant je vais pour suivre avec l'aide de ma secrétaire adjointe le compte-rendu de mon action au sein du Comité Directeur, du moins ce que l'on me laisse faire c'est-à-dire la gestion des licences, des inscriptions des championnats ou autres fichiers importants pour la gestion au quotidien de vos clubs, des tâches peu valorisantes pour certains mais qui ont le mérite d'être fait le plus sérieusement possibles.

Parlons effectifs, le fruit de votre travail, vous les clubs avec les chiffres arrêtés par notre fédération.

-4616 licenciés contre 4489 en 2018 soit une progression de 127, courbe ascendante depuis quelques saisons.

Un bon résultat si l'on considère que le Puy de Dôme ne progresse que de 44 éléments (6050 contre 6006 en 2018) alors que le Cantal et la Haute Loire perdent respectivement 25 licenciés (2022 pour 2047) et 44 licenciés (3076 pour 3120) se qui porte le total AUVERGNE à 15718.

Du côté de Rhône Alpes, on compte 27872 licenciés soit une progression de 271 éléments sur les 8 comités de la commission territoriale.

Le cumul des 2 commissions territoriales est donc de 43 590 licenciés, ce qui place le Comité Régional AUVERGNE RHONE ALPES à la seconde place derrière l'OCCITANIE et la NOUVELLE AQUITAINE avec 60287 licenciés mais devant la PAAC qui perd 1423 licenciés cette année et ne compte plus que 34 444 adhérents.

Le regroupement national de tous les licenciés fait ressortir un effectif fédéral global de 292 100 licenciés pour 5602 clubs doit une baisse de 204 licenciés mais surtout la perte de 49 clubs par rapport à la saison dernière.

Et de ces effectifs, on note une stagnation pour les tranches d'âges de moins de 11 ans à 40 ans et de 51 à 60 ans, une baisse significative de la tranche 41/50 ans alors que les tranches de 60 ans et plus sont toujours à la hausse.

De 61 à plus de 90 ans, on recense donc 124 230 vétérans c'est-à-dire plus de 42% des effectifs alors que les catégories JEUNES ne représentent pas plus de 8% avec une inquiétante perte chez les benjamins.

Chez les féminines, c'est aussi les « dames vétérans » qui assurent une stabilisé des effectifs autour de 50 000 (49 910 toutes catégories confondues) soit 17% du total fédéral.

L'objectif JO 2024 s'est envolé, la dure réalité d'existence des clubs est la, et les mesures prises en matière de tenues et d'arbitrage, sans parler des nouvelles régions, ne vont sûrement pas améliorer la situation.

En Allier, nous sommes dans les mêmes statistiques avec de plus en plus de vétérans : 1963 (1670 hommes, 293 femmes) soit 43%.

Nous avions 100 clubs en 2019 pour 4570 licenciés : 3758 masculins, 812 féminines.

Au regard des autres CD, nous pourrions être globalement content si nous ne étions pas mis comme objectif : 3 jeunes par clubs en 2017.

Le fossé se creuse avec maintenant une représentation JEUNES de 5,5%, très en dessous de la moyenne nationale.

Et au niveau de l'objectif : 40 clubs sur 100 ont UN ou DEUX jeunes et enfin 30 clubs sur 100 ont 3 jeunes et plus dans leurs effectifs avec seulement 4 clubs qui comptent plus de 10 licenciés, à savoir :

-Saint-Félix 18 - Bressolles 15 – Saint-Menoux 12 – Le Montet 11

Applaudissons-les comme tous les clubs qui ont fait un effort pour ces catégories.

Pour 2020, nous regrettons l'arrêt des clubs de Saint-Yorre Secteur de Vichy et le Theil Secteur Centre-Allier.

Toutefois nos effectifs ont été particulièrement bien à tous les niveaux de compétitions même si nous n'avons pas de podium nationaux comme nous en avions longtemps pris l'habitude, alors épluchons ces résultats.

CHAMPIONNATS 2019 PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

Globalement nous avons enregistré de nombreuses hausse de participation, voir très fortes comme chez les féminines et chez les jeunes, on a fait un peu mieux qu'en 2018.

Remercions tous les clubs et leurs bénévoles qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour assurer une bonne qualité d'organisation.

CHAMPIONNAT D'ALLIER 2019

Pré qualificatif au Championnat Triplette Provençal le Samedi 19 Janvier à MONTLUÇON (43 Triplettes **moins 11**)
43 Triplettes inscrites contre 54 en 2018 – Fin de la compétition 22h30.
8 Triplettes sont qualifiées pour le Championnat d'Allier le Dimanche 21 Avril à MONTLUÇON.

Pré qualificatif au Championnat Doublette Provençal le Samedi 02 Février à BELLERIVE & CUSSET (67 Doublettes **plus 6**)
67 Doublettes inscrites contre 61 en 2018 – Fin de la compétition 1h13
8 Doublettes sont qualifiées pour le Championnat d'Allier le Dimanche 05 Mai à CUSSET.

CHAMPIONNAT DOUBLETTE SENIOR LE DIMANCHE 07 AVRIL À CRESSANGES :
(290 doublettes **plus 29**)
Champions : Olivier DELAGE David LALEUF (PETANQUE DOMERATOISE)
Vice-Champions : Jean- François OLMOS Benjamin OLMOS (PET ST GERMANOISE)

CHAMPIONNAT TÊTE À TÊTE FÉMININ LE DIMANCHE 07 AVRIL À CRESSANGES :
(86 joueuses **plus 24)**
Championne : Laurence MEALIER (Cochonnet Bressollois)
Vice-**Championne :** Corinne CHEVROT (Pétanque de Chatel)

CHAMPIONNAT TRIPLETTE SENIOR LE DIMANCHE 14 AVRIL À MOULINS :
(150 triplettes **plus 6**)
Jean - François OLMOS Benjamin OLMOS Giovani OLMOS (Pétanque Saint- Germanoise)
Frédéric PAILHERET Olivier DELAGE David LALEUF (Pétanque Domératoise)
Patrick CHAUDAGNE Jean-Luc MAILLET Philippe JANIOT (Pétanque Bellerivoise)

CHAMPIONNAT TRIPLETTE FÉMININ LE DIMANCHE 14 AVRIL À MOULINS :
(48 triplettes **plus 16**)
Championnes :
Stéphanie GAMOT Sophie OLIVEIRA Cynthia BOULINGUEZ (Pétanque Bellerivoise)
Vice-Championnes :
Roxane PETIT Laurence MEALIER Séverine RYPEN (Cochonnet Bressollois)

CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROVENÇAL LE DIMANCHE 21 AVRIL À MONTLUÇON
Champions : Gilles BOTTE Arnaud ANDRIER Aurélien GODEFROY (Amicale des Marais)
Vice-Champions : Florian PHILIPPON Nicolas TISSIER Mickaël ROGIER (Pétanque Cussétoise)

CHAMPIONNAT TRIPLETTE VÉTÉRAN LE JEUDI 25 AVRIL À VILLENEUVE :
(146 triplettes **plus 38**)
Champions :
Patrick HERNANDEZ François HUBLIN Serge CAJAT (Pétanque Saint-Germanoise)
Vice-Champions :
Jacky DEVAUX Jacky CLAIR Henri DE SYLVA (AS Yzeure Pétanque)

CHAMPIONNAT DOUBLETTE FÉMININ LE DIMANCHE 28 AVRIL À ABREST :
(65 doublettes **plus 7**)
Championnes : Lucette SALLOT Sylvie JAUNET (Amicale des Marais)
Vice-Championnes : Emilie FAURE Solange SCHARTIER (Pétanque de Marmignolles)

CHAMPIONNAT TÊTE À TÊTE MASCULIN LE DIMANCHE 28 AVRIL À ABREST :
(450 joueurs **plus 73**)

Champion : David LALEUF (Pétanque Domératoise)
Vice-champion : Guy-Noël CHEVALLIER (Pétanque Saint-Gérandaise)

CHAMPIONNAT DOUBLETTE PROVENÇAL LE DIMANCHE 05 MAI À BELLERIVE
(67 doublettes **plus 6**)
Champions : Stéphane LAVEDRINE Gérald PERROT (Malicorne Pétanque)
Vice-Champions : Florian PHILIPPON Mickaël ROGIER (Pétanque Cussétoise)

CHAMPIONNAT DOUBLETTE MIXTE LE DIMANCHE 12 MAI À BELLERIVE :
(224 équipes **plus 1**)
Champions : GAGNIERE Sandra MARY Guillaume (AS Yzeure Pétanque)
Vice-Champions : DUVERGER Stéphanie DJEMAH Gaël (Pétanque Moulinoise)

CHAMPIONNAT TRIPLETTE JEUNES LE DIMANCHE 12 MAI À BELLERIVE :
(10 équipes **plus 1**)
MINIMES
Champions :
BEYLOT Antoine (Commentry Pétanque) LATORRE Valentin (Amicale des Marais) DO CARMO Julian (ST Victor Pétanque)
Vice-Champions : Marylou PETIT Quentin DANTU Enzo CHEVALIER (Cochonnet Bressollois)

CADETS
(11 équipes **plus2**)
Champions : Steven DELAGE Julien PIOTTE Julian DE MACEDO (Amicale des Marais)
Vice-Champions :
Florian JARNIAC Geoffroy GATIGNOL (Pétanque Moulinoise) Sony LIRONY (Pétanque ST Germanoise)

JUNIORS
(8 équipes **plus 1**)
Champions :
Paul MARTIN Quentin HERNANDEZ Elvis BONTEMPS (Pétanque ST Germanoise)
Vice-Champions :
Corentin GUELLET Antoine MOREAU (Pétanque Ménulphienne) Antoine COLAS (AB Villefranche)

CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROMOTION LE DIMANCHE 19 MAI À MONTLUÇON :
(163 équipes **plus 40**)
Champions : Yves FINAT Jean-Louis TUEL Nicolas HERMANN (Pétanque ST Germanoise)
Vice-Champions : Jean COGNET Michel JEANDOT André BOUCULAT (Pétanque Trevoloise)

CHAMPIONNAT TIR DE PRÉCISION LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE À BELLERIVE SUR ALLIER :
SENIOR MASCULIN
Champion : Franck GOUTAUDIER (Saint-Gérand le Puy)
Vice-champion: Philippe BERTHO (Pétanque Moulinoise)

SENIOR FEMININE
Championne : Laurence MEALIER (Cochonnet Bressollois)
Vice-championne : Lola LAMOTTE (Cochonnet Bressollois)

JUNIOR
Champion : Noah COZETTE (Cochonnet Bressollois)
Vice-champion: Romain DANTU (Cochonnet Bressollois)

CADET
Champion : Mathéo ROGIER (Le Montet)
Vice-champion : Dylan IMBERT (Cochonnet Bressollois)

MINIME
Champion : Enzo CHEVALIER (Pétanque Menulphienne)
Vice-champion : Quentin DANTU (Cochonnet Bressollois)

BENJAMIN
Champion : Léo PHILIPONNET (Saint-Victor Pétanque)
Vice-champion : Tom DUBOIS (Pétanque Moulinoise)

CHAMPIONNATS TERRITORIAUX 2019

Passons aux Championnats de la Commission Territoriale AUVERGNE.
De cette première édition sous cette formule, on ne peut que déplorer les nombreux forfaits enregistrés mais on ne peut pas empêcher une équipe de jouer sa qualification dans le Comité de l'Allier et de ne pas avoir envie ou ne pas être disponible pour la phase éliminatoire, la formule est déjà assez contraignante.

Les joueurs, les clubs ou le Comité puisqu'ils représenteront le Comité car avec des déplacements longs, avec des championnats très serrés au niveau du nombre de qualifiés et avec le niveau des équipes présentes en CR AURA, les candidats aux voyages seront peut-être moins nombreux.

Et à mon avis, joueurs et joueuses ont déjà anticipé ce phénomène en participant massivement aux qualifications départementales, mais ce n'est que mon avis.

Nos résultats dans ces championnats d'AUVERGNE ? LE BILAN N4EST POURTANT PAS NEGATIF AVEC 2 Titres de Champions en Triplette Promotion et en Triplette Cadet, avec un doublé dans cette catégorie ce qui porte à 6 le nombre de titres de vice-champions, sans oublier une qualification sur 3 places en triplette senior, voici le détail :

DOUBLETTE SENIOR À MASSIAC (15) le Samedi 25 Mai
Champions : Valentin BEULAMA Steven CHAPELAND (Pétanque Arlancoise 63)
Vice-champions : BELLO JEAN-PASCAL OZOUF FLORENT (Boule Rocloise)

TÊTE À TÊTE FÉMININ À **MASSIAC (15)** le Samedi 25 Mai
Championne : Charlotte ROUX (Pétanque Arlancoise 63)
Vice-championne : Géraldine GROSOS (Pétanque Sportive Des Aulnes 63)

DOUBLETTE MIXTE À **MASSIAC (15)** le Dimanche 26 Mai
Champions : Christèle AUBERT Franck CELLARIER (Pétanque Pays Gentiane 15)
Vice champions : Stéphanie DUVERGER Gaël DJEMAH (Pétanque Moulinoise 03)

TRIPLETTE SENIOR AUX **BUGHES (63)** le Jeudi 30 Mai
Champions*:* Manuel DA SILVA William DAUPHANT Bruno GIRE (Pétanque De Loubeyrat 63)
Vice-champions : William VERJUS Gilliam ALLEZAIX Thierry MICHEL (Vals 43)
Pour la Troisième place :
Kévin DAVENDA Léo BERNARD Enzo PINTO (Pétanque Domératoise)

TRIPLETTE FÉMININ AUX **BUGHES (63)** le Jeudi 30 Mai
Championnes : Maïla BELLONI Noémie HUGON Séverine RESCHMANN (Pétanque de Loubeyrat 63)

Vice-championnes : Jacqueline BAYARD Sabine JACQUET Sandra REBILLARD (Pétanque Bellerivoise)

TRIPLETTE VÉTÉRAN AUX **BUGHES (63)** le Vendredi 31 Mai
Champions : Alain COUDERT Jean-Marc FEL Philippe BENEZIT (Pétanque Aurillacoise15)
Vice-champions :
Jean-Michel SPINOUZE Michel AUGUSTYNIAK Michel LEONARDON (Amicale des Marais)

TRIPLETTE PROMOTION À **CRESSANGES** le Samedi 01 Juin
Champions :
Stéphane RONDEPIERRE Francis ROLLET Rémy ABGRALL (Pétanque Lapalissoise)
Vice-champions :
Hervé TREMELLAT Jean-Paul GACHET Gut DREVET (Craponne sur Arzon 43)

TRIPLETTE JEUNES À CRESSANGES le Dimanche 02 Juin
MINIMES
Champions : Marylou PETIT Quentin DANTU Enzo CHEVALIER (Cochonnet Bressollois 03)
Vice-champions : Mathieu MENUT Axel PERBET Ethan BOSC (Yssingeaux 43)

CADETS
Champions : Florian JARNIAC Geoffrey GATIGNOL Sony LIRONY (N.H03)
Vice-champions : Mathéo ROGIER Timothé PITHON Enzo DUBOST (N.H03)

JUNIORS
Champions :
Clément BOUEIX Ivane COURTINE Eddy DOMINGUEZ (Pétanque de Messeix 63)
Vice-champions : Lily LAMOTTE Noa COZETTE Romain DANTU (Cochonnet Bressollois 03)

DOUBLETTE FÉMININ À **CRESSANGES** le Dimanche 02 Juin
Championnes : Emilie DE FREITAS Cynthia CHASTANET (Pétanque Arlancoise 63)
Vice-championnes : Séverine RESCHMANN Noémie HUGON (Pétanque de Loubeyrat 63)

TÊTE À TÊTE SENIOR À **CRESSANGES** le Dimanche 02 Juin
Champions : David RENARD (PET Sportive Des Aulnes 63)
Vice-champion : Yoann DOUPLAT (Beauzac 43)

TRIPLETTE PROVENÇAL À **CUSSET** Samedi 08 et Dimanche 09 Juin
Champions :
Cyril BEGON Hugo GAUTHIER Steeven CHAPELAND (Pétanque Arlancoise 63)
Vice-champions :
Jean-Philippe HERNANDEZ Stéphane HERNANDEZ Eric FORESTIER (Pét. St Germanoise 03)

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2020

TRIPLETTE MASCULIN les 22 & 23 Juin à FREJUS :
Jean - François OLMOS Benjamin OLMOS Giovani OLMOS (ST- Germanoise) sort pas de poule
Frédéric PAILHERET Olivier DELAGE David LALEUF (Pét. Domératoise) perd en 1/64ème
Patrick CHAUDAGNE Jean-Luc MAILLET Philippe JANIOT (Pét. Bellerivoise) perd en 1/64ème
Kévin DAVENDA Léo BERNARD Enzo PINTO (Pétanque Domératoise)

DOUBLETTE MIXTE les 29 & 30 Juin à LIMOGES :
Sandra GAGNIERE Guillaume MARY (AS Yzeure Pétanque) perd en poule

TÊTE À TÊTE MASCULIN les 6 & 7 Juillet à RUMILLY :
David LALEUF (Pétanque Domératoise) perd en 1/16 de finale perd en 1/16ème

DOUBLETTE FÉMININ les 6 & 7 Juillet à RUMILLY :
Lucette SALLOT Sylvie JAUNET (Pétanque des Marais) s'incline en 1/32 à 10

TRIPLETTE VÉTÉRAN les 10 & 11 Juillet à CHARNAY LES MACON :
Patrick HERNANDEZ François HUBLIN Serge CAJAT (Pét. ST-Germanoise) ne sort pas de poule

Jacky DEVAUX Jacky CLAIR Henry DE SYLVA (AS YZEURE Pét.) pers en barrage de poule

TRIPLETTE PROMOTION les 13 & 14 Juillet à CHARNAY les MACON :
Yves FINAT Jean-Louis TUEL Nicolas HERMANN (Pét. Saint –Germanoise) s'incline en 1/16

TRIPLETTE FÉMININ les 20 & 21 Juillet à SAVERDUN :
Stéphanie GAMOT Sophie OLIVEIRA Cynthia BOULINGUEZ (Pétanque Bellerivoise) ne sort pas de poule

TRIPLETTE PROVENÇAL les 26,27 & 28 Juillet à MONTAUBAN :
Florian PHILIPPON Nicolas TISSIER Mickaël ROGIER (Pétanque Cussétoise) ne sort pas de poule
Gilles BOTTE Arnaud ANDRIER Aurélien GODEFROY (Amicale des Marais) s'incline en barrage de poule

TRIPLETTE JEUNES les 24 & 25 Août à NEVERS :

MINIMES :
BEYLOT Antoine (Commentry Pétanque) LATORRE Valentin (Amicale des Marais) DO CARMO Julian (ST Victor Pétanque) perd en 1/16ème

CADETS :
Steven DELAGE Julien PIOTTE Julian DE MACEDO (Amicale des Marais) perd en 1/16ème de la Coupe de l'Avenir

JUNIORS :
Paul MARTIN Quentin HERNANDEZ Elvis BONTEMPS (Pétanque ST Germanoise) perd en 1/8ème de finale à 12

DOUBLETTE MASCULIN les 31 Août & 1 Septembre à DIJON :
Olivier DELAGE David LALEUF (PETANQUE DOMERATOISE) perd en 1/64ème

TÊTE À TÊTE FÉMININ les 31 Août & 1 Septembre à DIJON :
Laurence MEALIER (Cochonnet Bressollois) perd en 1/32éme.

DOUBLETTE PROVENÇAL les 06 07 & 08 Septembre CASTELNAUDARY :
Stéphane LAVEDRINE Gérald PERROT (Malicorne Pétanque) perd en 1/32éme
Florian PHILIPPON Mickaël ROGIER (Pétanque Cussétoise) ne sort pas de poule

Je laisserai à Xavier le bonheur de nous présenter l'ensemble des résultats des CDC, des Coupes et des performances réalisées par nos équipes aussi bien en CRC et CNC.

Avant de clore mon intervention, je voudrai remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté leurs concours pour assumer ma tache en répondant rapidement à mes demandes, bien sûr, il y a les éternels retardataires, mais au fil des années, je gère.

Je voudrai également remercier les dirigeants fédéraux Claude STIRMEL, Didier SCHMITT, Laurent VAISSIERE, Xavier GRANDE qui avec beaucoup de gentillesse, résolvent nos problèmes notamment au niveau de l'informatique.

Je n'entrerai pas dans la chasse gardée de Michaël mais je remercie les arbitres pour la transmission des rapports, permettant de répondre aux sollicitations des joueurs et joueuses pressés de compter leurs points.

Pour la saison à venir, pas de grands changements au niveau administratif :
-toujours la même procédure pour les demandes de licences, elles seront gérés EXCLUSIVEMENT par le secrétariat général et comme certains le pratique déjà, n'hésitez pas à utiliser l'informatique pour me transmettre vos bordereaux.

-Au niveau des mutations, si maintenant on peut démissionner toute l'année, un joueur ne peut avoir qu'une licence dans l'année aussi gardons les bonnes habitudes et groupons en fin d'année.

-toujours au sujet des mutations, si vous refusez une mutation (vous en avez le droit mais vous devez en justifier les raisons), veuillez nous aviser car le licencié concerné peut nous transmettre un recours.

-enfin, ce n'est pas parce qu'un joueur prend « une année sabbatique » qu'il s'exonère du devoir de MUTATION : la mutation devient GRATUITE au bout d'un an mais le joueur concerné doit impérativement demander un AVIS FAVORABLE au club qu'il veut quitter.

-les tarifs des mutations sont toujours de 30€ pour les changements dans le CD et de 50€ pour les mutations HORS COMITE.

Estimant avoir été assez longue et complète au regard des taches que l'on me laisse , je vous remercie de votre attention et pour cette fin d'année et en 2020, si la santé est là, je serai toujours à votre disposition pour vous aider.

Avant de conclure ce rapport, je voulais vous dire que lors du Congrès National à TROYES en janvier 2019, il avait été annoncé un projet de construction du centre National FFPJP MICHEL DESBOIS.

Vichy Communauté c'était porté candidat, une plaquette avait été présentée au Président de la Fédération Monsieur Joseph CANTARELLI, suivi de la visite du site dédié à ce futur projet.
Quatre autres candidats étaient en lice pour recevoir le CNP.

Nous avons appris il y a quelques jours que la ville de CABRIES avait reçu un avis favorable au lancement d'une pré-étude obligatoire.

ANNIE ALLIER

Secrétaire Générale CD03

Intervention de M. LARVARON Président de la Pétanque Bellerivoise :

Précisions concernant le CNP la FFPJP a présenté au Congrès de Troyes un projet de 6 Millions d'euros vendu comme un âne dans un sac, sans aucunes étude préalable à part des grands chiffres et aucun calcul sur le coût de fonctionnement, ni sur le prix de construction au mètre carré.

Le dossier avec l'accord du Président Govignon été accueilli favorablement par le Président de la Com. Monsieur Aguillera qui a fait remonter son intéressement rapidement auprès de la Fédération.

Plusieurs candidats, un dans les Bouches du Rhône, un dans le 34 et un autre dans l'Ain, au bout de quelques semaines ils ne restaient plus que Vichy et Cabriès.

Les élus de la Fédération sont venus à Vichy au mois d'octobre.

Des articles de journaux dont un daté du 26 Avril paru dans le journal La Marseillaise, le président Cantarelli déclaré nous privilégions Cabriès cela veut tout dire, dans le Dauphiné du 20 septembre Michel LEBOT parlé de construction dans les Bouches du Rhône.
Visite symbolique de Joseph CANTARELLI ????? Très courtois et pas soutenu par les élus de la Région. En conclusion PACA se payera un joli boulodrome sur le compte de la Fédération.

Le Président :
Dossier bien soutenu par M.Larvaron et Monsieur Costelle, et l'emprise de Madame Coste sur la Fédération sera déterminante sur le choix du site.
A suivre au Touquet si le vote est proposé au congressiste nous avons notre chance, si le choix se fait en Conseil National ou en Comité Directeur dans l'un ou l'autre cas nous serons perdants.

M.Larvaron
Simplement une chose 70% des délégués du congrès on voté une augmentation de 2€ par licence.
Revoir les représentants du Comité au Congrès National.

Le Président
Nous ne sommes pas obligés de se mettre dans les 70%.

Balance générale définitive

La balance fait partie des livres comptables obligatoires avec le Grand Livre et les journaux. Elle doit être conservée pendant 10 ans. En cas de contrôle, il peut vous être demandé de présenter ce document.

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 1 au compte ZZZZZZ

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées
Comptes Comptes mouvementés
Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
106810	Réserves secteurs	445.03	16 481.92	-16 036.89
106880	Réserves (embauche secrétaire administrative)		6 865.34	-6 865.34
110000	Report à nouveau CDA (solde créditeur)		88 669.80	-88 669.80
111000	Report a nouveau Secteur	3 164.16	3 164.16	0.00
120000	Résultat de l'exercice (bénéfice)	2 233.31	2 233.31	0.00
	Total Classe 1	**5 842.50**	**117 414.53**	**-111 572.03**
218100	Immobilisation habillement Comité	7 608.50		7 608.50
218300	Matériel de bureau et matériel informatique	13 874.83		13 874.83
261110	Action CA sociétaire	30.00		30.00
275550	Vestiaire SPORT COMM	969.50		969.50
280500	Dotations aux amort. immobilisations corporelles	219.56	219.56	0.00
281810	Amortissement habillement Comité		6 107.80	-6 107.80
281830	Amortissements matériels de bureau et informatique		11 269.32	-11 269.32
	Total Classe 2	**22 702.39**	**17 596.68**	**5 105.71**
401101	FFPJP	32 439.00	32 439.00	0.00
401102	Tenues vestimentaires joueurs Champ de France	4 584.99	4 584.99	0.00
411102	Amicale pétanque Parodienne	963.00	963.00	0.00
411104	Bourbon pétanque	1 970.00	1 970.00	0.00
411106	Pétanque Buxieroise	1 386.00	1 386.00	0.00
411107	Pétanque Chantelloise	623.00	623.00	0.00
411109	Chareuil-Cintrat	1 517.00	1 517.00	0.00
411110	Pétanque Cressangeoise	1 570.00	1 570.00	0.00
411111	Pétanque Doyetoise	420.00	420.00	0.00
411112	Pétanque de Chatel	3 515.00	3 515.00	0.00
411113	Pétanque du Theil	508.00	508.00	0.00
411115	Pétanque Meillardaise	792.00	792.00	0.00
411116	AS Montmarault pétanque	2 894.00	2 894.00	0.00
411119	Pétanque Saint Pourcinoise	1 365.00	1 365.00	0.00
411121	Amicale Laïque Tréban	1 462.00	1 462.00	0.00
411122	Pétanque Trongetoise	1 316.00	1 316.00	0.00
411123	Amicale Bouliste de Villefranche	1 173.00	1 170.00	3.00
411124	ECP Le Montet	898.00	898.00	0.00
411125	Pétanque Monétoise	676.00	676.00	0.00
411126	La boule Deux-Chaisoise	1 295.00	1 295.00	0.00
411127	Ebreuil pétanque	840.00	840.00	0.00
411128	Fanny Ygrandaise	1 368.00	1 368.00	0.00
411132	AS Cérilly pétanque	1 289.00	1 289.00	0.00
411133	La Boule Rocloise	1 327.00	1 327.00	0.00
411135	AS Pétanque Bayetoise	913.00	913.00	0.00
411201	Pétanque Foyer Rural Bezenet	774.00	774.00	0.00
411202	Ronnet pétanque	781.00	781.00	0.00
411203	Pétanque de Marmignolles	2 927.00	2 927.00	0.00
411204	Pétanque Domératoise	3 887.00	3 887.00	0.00
411205	Lampier club d'Estivareilles	2 610.00	2 610.00	0.00
411206	Pétanque Maulnoise	963.00	963.00	0.00
411208	Pétanque des Marais	4 988.00	4 988.00	0.00
411210	Cochonnet Biachet	2 434.00	2 434.00	0.00
411212	Pétanque de l'Abattoir	1 108.00	1 108.00	0.00
411213	Pétanque de Lancelotte	1 057.00	1 057.00	0.00
411215	Malicorne pétanque	1 657.00	1 657.00	0.00
411219	Club Sportif Cosnois	1 964.00	1 911.00	53.00
411221	US Vallon pétanque	1 116.00	1 116.00	0.00

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 1 au compte ZZZZZZ

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées
Comptes Comptes mouvementés
Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
411223	Néris Pétanque	2 692.00	2 692.00	0.00
411227	Commentry pétanque	2 330.00	2 330.00	0.00
411228	Saint Victor pétanque	2 040.00	2 040.00	0.00
411229	Pétanque des Combrailles	1 367.00	1 367.00	0.00
411230	Venas pétanque	1 828.00	1 777.00	51.00
411231	Electric Club Montluçonnais	1 186.00	1 186.00	0.00
411301	Pétanque Avermoise	1 217.00	1 217.00	0.00
411302	Pétanque Beaulonnaise	1 482.00	1 482.00	0.00
411303	Pétanque Bessaytoise	2 190.00	2 190.00	0.00
411304	AS Pétanque Chevagnoise	600.00	600.00	0.00
411305	Entente pétanque Saligny Pierrefitte	1 496.00	1 496.00	0.00
411306	Pétanque Dompierroise	2 603.00	2 603.00	0.00
411307	Pétanque Garnat Saint Martin	1 875.00	1 875.00	0.00
411310	Pétanque Lurcycoise	1 790.00	1 790.00	0.00
411311	Lusigny pétanque	777.00	777.00	0.00
411314	La Boule Montcombroux les Mines	1 788.00	1 788.00	0.00
411315	ASPTT Moulins pétanque	1 858.00	1 858.00	0.00
411316	Cochonnet Neuvysois	1 881.00	1 881.00	0.00
411318	Pétanque Moulinoise	2 768.00	2 768.00	0.00
411319	AS Neuillyssoise (Neuilly le Réal pétanque)	1 683.00	1 683.00	0.00
411320	Club pétanque Neuilly en Donjon	706.00	532.00	174.00
411321	Fanny Paraysienne	1 583.00	1 583.00	0.00
411322	Le Donjon pétanque	1 246.00	1 246.00	0.00
411324	Pétanque Ménulphienne	2 599.00	2 599.00	0.00
411325	Villeneuve Pétanque	2 109.00	2 109.00	0.00
411326	Pétanque Thieloise	1 958.00	1 958.00	0.00
411327	Pétanque Tréteautoise	932.00	932.00	0.00
411328	Pétanque Toulonnaise	1 495.00	1 495.00	0.00
411329	Le Cochonnet Bressollois	1 517.00	1 517.00	0.00
411330	Amicale pétanque Trévoloise	3 083.00	3 083.00	0.00
411331	AS Yzeure pétanque	4 211.00	4 211.00	0.00
411333	Pétanque du Val de Besbre	1 897.00	1 897.00	0.00
411402	Pétanque Bellerivoise	12 784.00	12 784.00	0.00
411404	Pétanque Abrestoise	1 021.00	1 021.00	0.00
411405	Pétanque Griborienne	206.00	119.00	87.00
411407	Pétanque Joyeux Cochonnet Creuzierois	1 730.00	1 730.00	0.00
411408	Pétanque Cussetoise	3 545.00	3 545.00	0.00
411409	Espinasse Vozelle pétanque	880.00	880.00	0.00
411410	Pétanque Gannatoise	1 413.00	1 413.00	0.00
411412	Pétanque Escurolloise	1 042.00	1 042.00	0.00
411413	Pétanque Lapalissoise	1 588.00	1 588.00	0.00
411415	ES Le Vernet pétanque	1 964.00	1 964.00	0.00
411418	Montaiguet pétanque	972.00	972.00	0.00
411420	Pétanque Varennoise	1 984.00	1 984.00	0.00
411421	ASC pétanque Saint Germanoise	2 215.00	2 215.00	0.00
411422	Pétanque Saint Remoise	2 533.00	2 533.00	0.00
411423	Fanny Saint Yorraise	764.00	764.00	0.00
411424	Pétanque Saulzetoise	1 253.00	1 253.00	0.00
411425	Varennes sur Têche pétanque	2 124.00	2 124.00	0.00
411427	Vichy pétanque	5 356.00	5 356.00	0.00
411429	Busset pétanque	1 396.00	1 396.00	0.00
411430	Hauterive Pétanque	831.00	831.00	0.00
411432	Amicale de Montbeton Cusset	2 337.00	2 337.00	0.00
411434	Pétanque Saint Gérandaise	2 265.00	2 265.00	0.00
411436	Saint Félix pétanque	1 974.00	1 974.00	0.00

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 1 au compte ZZZZZZ

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées
Comptes Comptes mouvementés
Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
411439	Amicale pétanque St Christophe Bruyere	1 866.00	1 866.00	0.00
411441	Magnet Pétanque	439.00	439.00	0.00
411442	Amicale Bouliste le Bouchaud	460.00	460.00	0.00
411444	Pétanque Rongéroise	1 486.00	1 486.00	0.00
411448	Brout-Vernet pétanque	919.00	919.00	0.00
411450	Pétanque Cindréenne	1 444.00	1 444.00	0.00
411451	Pétanque Servilly	972.00	972.00	0.00
411452	Pétanque Seuilletoise	949.00	949.00	0.00
411455	Amicale pétanque Rhue	1 307.00	1 307.00	0.00
468600	Charges à payer		2 100.00	-2 100.00
468700	Produits à recevoir	2 000.00		2 000.00
	Total Classe 4	**216 175.99**	**215 907.99**	**268.00**
511100	Espèces	20.00	20.00	0.00
512100	Crédit Agricole compte courant	195 687.29	183 494.18	12 193.11
512300	Livret A association	77 069.58		77 069.58
512400	Compte sur livret	21 411.85	18 000.00	3 411.85
512500	Compte courant BP Secteur de Montluçon	3 165.49	204.18	2 961.31
512600	Compte sur Livret A BP Secteur de Montluçon	3 707.97		3 707.97
512700	Compte courant CA Secteur de Moulins	1 699.91		1 699.91
512800	Compte courant CA Secteur Centre Allier	2 804.41		2 804.41
512900	Compte sur Livret Secteur Centre Allier	3 848.76		3 848.76
513100	Compte courant CA Secteur de Vichy	1 014.53		1 014.53
513200	Compte sur Livret Secteur de Vichy	445.03	445.03	0.00
581000	Virement interne	42 438.18	42 438.18	0.00
	Total Classe 5	**353 313.00**	**244 601.57**	**108 711.43**
606210	Equipements sportifs joueurs	6 089.98		6 089.98
606220	Equipements sportifs Comité	103.93		103.93
606240	Achats récompenses et coupes	9 725.78	1 378.40	8 347.38
606300	Fournitures et entretien et petits équipements	4 283.46		4 283.46
606400	Fournitures administratives	6 175.96	15.00	6 160.96
607100	Achat licences et mutations	49 984.00		49 984.00
607200	Fiche financière FFPJP	300.00		300.00
607300	Fiche financière Comité Régional	18 634.00		18 634.00
613200	Location immobilière Moulins	3 149.50		3 149.50
613520	Location véhicule	3 518.03		3 518.03
615200	Entretien et réparations matériels	265.44		265.44
615600	Contrat de maintenance matériel	687.20		687.20
616100	Assurances, protection juridique	692.80		692.80
618510	Frais d'assemblées, Colloques, etc..	39.90		39.90
623620	Publication manuel	8 123.50		8 123.50
623800	Evénements familliaux et dons divers	795.57	60.00	735.57
623900	Primes CNC, CRC, Champ. de France	3 100.00		3 100.00
625100	Frais de voyages et déplacements	12 974.74	120.60	12 854.14
625600	Frais d'hébergement et hôtel	11 887.81		11 887.81
625710	Frais de restauration	24 060.89		24 060.89
625720	Frais de boissons	2 843.94		2 843.94
625800	Autres frais de réception	979.53		979.53
625810	Photos Championnat de France	1 070.00		1 070.00
625900	Championnat, coupe et trophée des villes	250.00		250.00
625920	Arbitrage	4 834.90		4 834.90
626100	Téléphone	2 415.80	31.79	2 384.01
626200	Frais relatifs à internet	776.54		776.54
626300	Frais postaux	1 045.52		1 045.52
627000	Services bancaires et assimiles	103.08		103.08
628110	Cotisation, affiliation	1 130.00		1 130.00

Du journal [AN] au journal VE

Du compte 1 au compte ZZZZZZ

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées
Comptes Comptes mouvementés
Centralisation des tiers Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
681120	Dotations aux amort. immobilisations corporelles	4 191.09		4 191.09
	Total Classe 6	**184 232.89**	**1 605.79**	**182 627.10**
706100	Championnat des clubs		10 560.00	-10 560.00
706200	Championnat d'Allier et Ligue	45.00	18 213.00	-18 168.00
706300	Recette diverse		455.00	-455.00
706400	Coupe de France	320.00	850.00	-530.00
707110	Ventes de licences	145.00	128 725.00	-128 580.00
707120	Affiliation FFPJP		4 124.00	-4 124.00
707140	Mutations		7 940.00	-7 940.00
707800	Autres ventes de marchandises	3 200.00	4 260.00	-1 060.00
708200	Amendes		1 850.00	-1 850.00
740120	Subvention Conseil Général de l'Allier		2 000.00	-2 000.00
740160	Indemnités championnat de France		1 578.00	-1 578.00
754110	Publicités reçues		7 710.00	-7 710.00
768100	Produits financiers		585.21	-585.21
	Total Classe 7	**3 710.00**	**188 850.21**	**-185 140.21**

Total Balance	**785 976.77**	**785 976.77**	**0.00**

Total des comptes de Bilan	**598 033.88**	**595 520.77**	**2 513.11**
Total des comptes de Résultat	**187 942.89**	**190 456.00**	**-2 513.11**

Comité de l'Allier exercice 2018-2019
BILAN

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations :		**Fonds propres:**	
Néant		Report 2018:	88 669.80 €
Créances:		Réserves (Embauche secrétaireadministrative):	6 865.34 €
Paiements à recevoir:	268.00 €		
Vestiaire Sport Comm	969.50 €	Résultat de l'exercice:	2 513.11 €
Amortissement habillement:	1 500.70 €		
Amortissement informatique:	2 605.51 €		
Action C.Agricole:	30.00 €	**Dettes:**	
		Paiements émis à encaisser:	
Disponibilités :			
Compte courant Crédit Agricole:	12 193.11 €		
Livret A Crédit Agricole:	77 069.58 €		
Livret Crédit Agricole:	3 411.85 €		
Total de l'actif	**98 048.25 €**	**Total du passif**	**98 048.25 €**

Secteur Comité de l'Allier exercice 2018-2019

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations :		**Fonds propres:**	
Néant		Réserve Secteurs	14 950.63 €
Créances:			
Paiements à recevoir:			
Disponibilités :		Résultat de l'exercice:	1 086.26 €
Montluçon Compte courant Crédit Agricole:	2 961.31 €		
Montluçon Compte sur Livret Crédit Agricole	3 707.97 €		
Moulins Compte courant Crédit Agricole	1 699.91 €		
Centre Allier Compte courant Crédit Agricole:	2 804.41 €	**Dettes:**	
Centre Allier Compte sur Livret Crédit Agricole:	3 848.76 €	Paiements émis à encaisser:	
Vichy Compte courant Crédit Agricole	1 014.53 €		
Total de l'actif	**16 036.89 €**	**Total du passif**	**16 036.89 €**

État préparatoire au Bilan simplifié

État exprimé en €			Du 01/11/2018 Au 31/10/2019				Du 01/11/2017 Au 31/10/2018
ACTIF			**Brut**		**Amortis. Provisions**	**Net**	**Net**
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles :	- Fonds commercial	010		012		
		- Autres	014		016		-219.56
	Immobilisations corporelles		028	21 483.33	030	17 377.12	4 106.21	4 796.48
	Immobilisations financières (1)		040	999.50	042		999.50	999.50
	Total I (5)		044	22 482.83	048	17 377.12	5 105.71	5 576.42
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052			
		Marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2) :	- Clients et comptes rattachés	068	368.00	070		368.00	
		- Autres (3)	072	2 000.00	074		2 000.00	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	108 711.43	086		108 711.43	105 354.38
	Charges constatées d'avance		092		094			
	Total II		096	111 079.43	098	0.00	111 079.43	105 354.38
	Total général (I+II)		110	133 562.26	112	17 377.12	116 185.14	110 930.80

PASSIF			**01/11/2018 - 31/10/2019 Net**	**01/11/2017 - 31/10/2018 Net**
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées	130		
	Autres réserves	132	22 902.23	22 261.00
	Report à nouveau	134	88 669.80	86 436.49
	Résultat de l'exercice	136	2 513.11	2 233.31
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	114 085.14	110 930.80
Provisions pour risques et charges	Total II	154	0.00	0.00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169)	172	2 100.00	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	2 100.00	0.00
	Total général (I+II+III)	180	116 185.14	110 930.80

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Donts dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

État préparatoire au Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

					Du 01/11/2018 Au 31/10/2019	Du 01/11/2017 Au 31/10/2018
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		209	210	141 704.00	134 963.00
	Production vendue : - Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue : - Services		217	218	31 563.00	27 100.00
	Production stockée			222		
	Production immobilisée			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	3 578.00	4 361.00
	Autres produits			230	7 710.00	8 010.00
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	184 555.00	174 434.00
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			234	68 918.00	66 322.70
	Variation de stock (marchandises)			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			238		
	Variation de sotck (matières premières et approvisionnement)			240		
	Autres charges externes			242	109 518.01	100 510.65
	Impôts, taxes et versements assimilés			244		
	Rémunérations du personnel			250		
	Charges sociales			252		
	Dotations aux amortissements			254	4 191.09	3 452.45
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262		
		Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	182 627.10	170 285.80
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION				270	1 927.90	4 148.20
Produits et charges divers	Produits financiers		(III)	280	585.21	585.11
	Produits exceptionnels		(IV)	290		
	Charges financières		(V)	294		2 500.00
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	347 (VI)	300		
		Dont amortissement exceptionnel des 25% des contructions nouvelles	348			
	Impôts sur les bénéfices		(VII)	306		
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	2 513.11	2 233.31
B- RÉSULTAT FISCAL				312	2 513.11	314 2 233.31
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles*			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247 0.00	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 0.00	330		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone france urbaine (44 octies et octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	138	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière de déficit	346	350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Perte col. 2	352 2 513.11	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)			356		
	Déficit antérieurs reportables* : ..... dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	2 513.11	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	380	n° du centre de gestion agréé :		388
Montant de la T.V.A. collectée	374	Effectif moyen du personnel*: 376	Dont apprentis	handicapés	Effectif affecté à l'activité artisanale	861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	Montant des prélèvements personnels de marchandises*:	399			

Balance analytique

Du : 01/11/2018 Au : 31/10/2019
Du compte 1 au compte ZZZZZZ

Plan : POSTE BUDGETAIRE

Niveau : 1

Du poste 100 au poste DIVERS

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
100 (Champ de France Triplette provencal)	4 957.84	270.00	4 687.84
101 (Champ de France doublette provencal)	3 833.11	224.00	3 609.11
102 BIS (Champ de France triplette promotion)	1 443.27	36.00	1 407.27
102 (Champ de France triplette sénior)	6 426.66	558.00	5 868.66
103 (Champ de France Doublette senior)	1 155.84	36.00	1 119.84
104 (Champ de France Tête à tête senior)	860.47	29.00	831.47
104BIS (Champ de France tête à tête féminin)	973.74	18.00	955.74
105 (Champ de France triplette vétérans)	2 679.06	72.00	2 607.06
106 (Champ de France Triplette féminin)	2 314.80	168.00	2 146.80
107 (Champ de France Doublette feminin)	1 476.36	58.00	1 418.36
108 (Champ de France doublette mixte)	1 187.76	46.00	1 141.76
109 (Champ de France triplette jeunes)	3 993.16	63.00	3 930.16
110 (Championnat de Ligue)	1 720.00	1 288.40	431.60
111 (Championnat d'Allier)	2 592.30	18 213.00	-15 620.70
112 (Coupe de France des clubs)	570.00	570.00	
113 (Tir de préçision)	3 119.60		3 119.60
114 (Championnat départemental des clubs)	7 418.62	9 790.00	-2 371.38
115 (Coupe du Comité)	1 765.18		1 765.18
116 (Trophée des Villes et Master)	1 956.25		1 956.25
117 (Champion. National et Régional des clubs)	3 850.00	840.00	3 010.00
120 (Commission fémimine)	130.00		130.00
121 (Commission jeunes)	7 751.32	1 650.00	6 101.32
123 (Commission d'arbitrage)	1 054.99		1 054.99
124 (Commission finances et budget)	1 309.42		1 309.42
125 (Commission formation)	2 333.12		2 333.12
126 (Commission informatique)	410.23		410.23
127 (Commission administrative)	2 050.50		2 050.50
128 (Commission discipline)	1 267.98		1 267.98
129 (Commission Championnat et Coupes)	595.98		595.98
130 BIS (Location siège)	2 821.50		2 821.50
130 (Frais du siège)	3 836.45		3 836.45
131 (Frais administratifs)	5 370.41	46.79	5 323.62
132 (Frais photocopieurs)	1 094.02		1 094.02
133 (Achat matériels)	4 639.02		4 639.02
135 (Frais des membres du CDA)	10 995.42		10 995.42

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
141 (Congrès Nationnal)	1 946.48		1 946.48
142 (Congrès départemental)	3 427.48	655.00	2 772.48
151 (FFPJP licences)	45 789.00	128 725.00	-82 936.00
152 (FFPJP autres)	230.80		230.80
153 (Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes)	18 421.90	120.60	18 301.30
154 (Clubs)	3 817.20	3 500.00	317.20
155 (FFPJP Affiliation)	1 050.00	4 124.00	-3 074.00
156 (FFPJP Mutations)	3 290.00	7 940.00	-4 650.00
161 (Manuel)	8 863.00	7 710.00	1 153.00
191 (Revente matériels divers)		1 060.00	-1 060.00
192 (Evénements divers)	907.17	60.00	847.17
193 (Sponsoring, dons)	48.00		48.00
194 (Subventions)		2 000.00	-2 000.00
195 (Cotisations)	94.40		94.40
196 (Frais et produits financiers)	103.08	585.21	-482.13
Total Balance	**187 942.89**	**190 456.00**	**-2 513.11**

RESULTAT ANALYTIQUE 2019

		2019		
Poste	**Libellé**	**Débit**	**Crédit**	**Résultat**
Poste	**Libellé**	**Débit**	**Crédit**	**Résultat**
100	Champ de France Triplette provencal	4 957.84 €	270.00 €	- 4 687.84 €
101	Champ de France doublette provencal	3 833.11 €	224.00 €	- 3 609.11 €
102	Champ de France triplette sénior	6 426.66 €	558.00 €	- 5 868.66 €
102 BIS	Champ de France triplette promotion	1 443.27 €	36.00 €	- 1 407.27 €
103	Champ de France Doublette senior	1 155.84 €	36.00 €	- 1 119.84 €
104	Champ de France Tête à tête senior	860.47 €	29.00 €	- 831.47 €
104BIS	Champ de France Tête à tête féminin	973.74 €	18.00 €	- 955.74 €
105	Champ de France triplette vétérans	2 679.06 €	72.00 €	- 2 607.06 €
106	Champ de France Triplette féminin	2 314.80 €	168.00 €	- 2 146.80 €
107	Champ de France Doublette feminin	1 476.36 €	58.00 €	- 1 418.36 €
108	Champ de France doublette mixte	1 187.76 €	46.00 €	- 1 141.76 €
109	Champ de France triplette jeunes	3 993.16 €	63.00 €	- 3 930.16 €
	Total Championnat de France	**31 302.07 €**	**1 578.00 €**	**- 29 724.07 €**
110	Championnat Commission Régional Auvergne	1 720.00 €	1 505.00 €	- 215.00 €
111	Championnat d'Allier	2 592.30 €	17 788.00 €	15 195.70 €
112	Coupe de France des clubs	570.00 €	570.00 €	- €
113	Tir de préçision	3 119.60 €		- 3 119.60 €
114	Championnat départemental des clubs	7 418.62 €	9 790.00 €	2 371.38 €
115	Coupe du Comité	1 765.18 €		- 1 765.18 €
116	Trophée des Villes ou Master de Pétanque	1 956.25 €		- 1 956.25 €
117	Championnat régional des clubs	3 850.00 €	840.00 €	- 3 010.00 €
118	Boule d'or			- €
120	Commission féminine	130.00 €		- 130.00 €
121	Commission jeunes	7 751.32 €	1 358.40 €	- 6 392.92 €
123	Commission d'arbitrage	1 054.99 €		- 1 054.99 €
124	Commission finances et budget	1 309.42 €		- 1 309.42 €
125	Commission formation	2 333.12 €		- 2 333.12 €
126	Commission informatique	410.23 €		- 410.23 €
127	Commission administrative	2 050.50 €		- 2 050.50 €
128	Commission discipline	1 267.98 €	500.00 €	- 767.98 €
129	Commission championnats et coupes	595.98 €		- 595.98 €
130	Frais du siège	2 993.28 €		- 2 993.28 €
130 bis	Location siège	2 821.50 €		- 2 821.50 €
131	Frais administratifs	6 133.59 €	46.79 €	- 6 086.80 €
132	Frais photocopieurs	1 094.02 €		- 1 094.02 €
133	Achat matériel	4 639.02 €		- 4 639.02 €
135	Frais des membres du CDA	11 075.41 €		- 11 075.41 €
141	Congrès Nationnal	1 946.48 €		- 1 946.48 €
142	Congrès départemental	3 427.48 €	655.00 €	- 2 772.48 €
151	FFPJP licences	45 789.00 €	128 725.00 €	82 936.00 €
152	FFPJP autres	230.80 €		- 230.80 €
153	Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes	18 421.90 €	120.60 €	- 18 301.30 €
154	Clubs	3 817.20 €	3 500.00 €	- 317.20 €
155	FFPJP Affiliation	1 050.00 €	4 124.00 €	3 074.00 €
156	FFPJP Mutations	3 290.00 €	7 940.00 €	4 650.00 €
161	Manuel	8 863.00 €	7 710.00 €	- 1 153.00 €
162	Revue Rhône Alpes			- €
191	Revente matériels divers		1 060.00 €	1 060.00 €
192	Evénements divers	907.17 €	60.00 €	- 847.17 €
193	Sponsoring, dons	48.00 €		- 48.00 €
194	Subventions		2 000.00 €	2 000.00 €
195	Cotisations	94.40 €		- 94.40 €
196	Frais et produits financiers	103.08 €	585.21 €	482.13 €
197	PétanquAllier 2016			- €
199	Autres			- €
Divers	Poste divers			- €
		187 942.89 €	190 456.00 €	2 513.11 €

PREVISIONNEL 2020

		2020
	Dépenses	
625	Championnat de France	35 500.00 €
	Championnat des clubs	7 500.00 €
	Coupe du Comité	1 800.00 €
	Championnat national et régional des clubs	4 000.00 €
	Master de Pétanque	2 000.00 €
	Commision jeunes	6 000.00 €
	Commission féminines	3 000.00 €
	Commission d'arbitrage	3 000.00 €
	Commission finances et budget	1 200.00 €
	Commission formation	3 000.00 €
	Commission informatique	800.00 €
	Commission administrative	2 000.00 €
	Commission discipline	1 200.00 €
	Commission championnats et coupes	800.00 €
612	Frais photocopieur	1 000.00 €
613	Frais du siège	5 800.00 €
606	Frais administratifs	6 000.00 €
	Achats matériels	5 000.00 €
625	Frais membres du Comité	10 000.00 €
618	Congrès National	2 000.00 €
	Congrès Départemental	3 500.00 €
607	Redevance FFPJP	50 500.00 €
	Redevance Ligue Auvergne Rhône-Alpes	18 000.00 €
623	Manuel	8 800.00 €
627	Frais financier	100.00 €
628	Cotisation	100.00 €
	Total	**182 600.00 €**
	Recettes	
706	Qualificatifs championnats de France	19 500.00 €
	Championnat des clubs	10 800.00 €
707	Licences FFPJP	129 000.00 €
	Fiche financière FFPJP	1 500.00 €
	Affiliations FFPJP	4 000.00 €
	Mutations FFPJP	7 500.00 €
754	Publicité manuel	7 700.00 €
740	Subventions	2 000.00 €
768	Produits financiers	600.00 €
	Total	**182 600.00 €**

Intervention de monsieur M.Larvaron Président de la Pétanque Bellerivoise :

Retour sur le Congrès 2018, contrairement à ce qui a été dit à la réunion du 22 mai, personne ne mets en doute la probité du Trésorier Général, l'année dernière j'ai posé quatre questions et j'attends toujours les réponses, j'en n'ai une partie dans le rapport du vérificateur des comptes, et d'avoir des résultats clairs et comparatifs, par rapport aux championnats triplettes provençal ont dit que le résultat est de 4687€ de débours , rapprocher les inscriptions du coût du championnat.

Championnat des clubs une augmentation de 10€ pour le financement de l'arbitrage, l'augmentation de 0,50€ pour l'engagement des championnats afin de s'aligner sur la Région, ne figure pas sur un P.V.

Depuis le dernier congrès nous avons eus une rencontre le Président THEARD, GOVIGNON et moi-même, manque d'informations de la Région et pas de rapport de la commission régionale.

Explication des chiffres annoncés par M. CHANUT Président délégué de l'AURA.

Aucun propos diffamatoire et je voudrais que l'on me les avances car se sont des attaques très graves.

Un compte rendu éphémère du mois d'Août corrigé.

Je n'ai jamais mis en doute la probité du Trésorier Général, mais cependant l'annonce du budget de l'année prochaine une augmentation de 1€ et pas d'augmentation prévue par la FFPJP.

Question allez vous nous proposer tacitement une augmentation de 1€ pour l'année prochaine.

J.Govignon :
Nous sommes arrivés au terme de l'augmentation prévue pour arriver à 30 € en 2020, et pas de nouvelle augmentation de prévus pour la saison 2021.Le futur Comité prendra la décision nécessaire au cours de la prochaine mandature, et enfin pour répondre sur les finances elles disponibles et consultables au siège du Comité sur demande de rendez-vous auprès du T.G.

M.Larvaron :
Acter terminé pour lui.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

VERIFICATION DES COMPTES

La vérification des comptes de l'association Comité Départemental de Pétanque et Jeux Provençaux,
concernant l'exercice comptable du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019,
s'est déroulée le 6 novembre 2019 dans les locaux du Comité à Moulins.

Personnes présentes :

RAULIN J.P.	Trésorier Général du comité,
GOUGAT E.	Trésorière Adjointe du Comité,
BÉNI C.	Vérificateur des comptes

Documents mis à disposition lors de la vérification :

- Grand livre comptable
- Etat de rapprochement bancaire
- Relevés bancaires,
- Balance
- Compte d'exploitation
- Bilan
- Pièces justificatives

Les écritures comptables sont toutes numérotées (l'année-le mois puis n° de la pièce dans le mois). Un échantillonnage de pièces a été contrôlé et la balance, le compte de résultat ainsi que le bilan ont été étudiés.

Les comptes 4 des divers clubs montrent un solde à percevoir de 368,00€.
Les charges restant à payer sur cet exercice s'élèvent à 2100,00€ alors que ls produits à recevoir sont de 2000,00€.

Une somme de 6865,34€ a été provisionnée l'exercice précédent et mis en réserve dans le cas où le comité devrait créer un poste de secrétaire administrative. Aujourd'hui les travaux de secrétariat sont assurés à mi-temps par la secrétaire du comité à titre bénévole, mais la charge de travail ne fait qu'augmenter et le bureau pense qu'il sera surement nécessaire de créer un poste.

Le rapprochement bancaire du compte courant montre un écart correspondant aux charges non débitées (23302,30€) et produits non crédités (732,00€) en banque

Constatations

Chaque pièce comptable est numérotée. Le grand livre montre un enchainement des écritures correct, la balance est équilibrée. Toutes les pièces demandées sont présentes ; il y a parfaite concordance entre les écritures comptables correspondent parfaitement aux montants indiqués sur les pièces.

L'exercice comptable présente un résultat positif de 2513,11€.

La comptabilité est tenue d'une façon honnête, claire, ordonnée et rigoureuse par le Trésorier du Comité.

Aucune anomalie n'ayant été constatée sur les pièces contrôlées, j'invite l'Assemblée à donner quitus au Trésorier

J.P.RAULIN
Trésorier Général du Comité
De Pétanque et
Jeux Provençaux

C. BENI
Vérificateur des comptes

A l'unanimité des présents le quitus est donné au Trésorier Général.

QUESTIONS ET REPONSES :

Montaiguet Pétanque :
Pourquoi nous présentons un prévisionnel inférieur à 2019 ?
J.P.Raulin :
Dû au crédit /débit qui donne cette différence
M. Larvaron :
Budget moindre avec une augmentation de 1€ pour 8000€ de différence, d'autre part participants aux compétitions Nationales et Régionales à quoi correspond les 4000€ de dépenses pour les Championnats Nationaux et régionaux des Clubs ?
J.Govignon :
En partie les clubs participants aux CNC ET CRC une subvention leur est allouée par le comité comme suit CNC 500€ CRC 150 € ce qui justifie cette somme.
M.Larvaron :
Une demande a été faite pour les clubs ayant participé au rassemblement National qu'en est-il ?
J.Govignon :
Même subvention que pour le CNC.
M.Larvaron :
Redevance ligue Auvergne Rhône Alpes quelle somme est redistribuée par licence ?
J.P.Raulin :
4,00€ depuis le regroupement AURA
M. Larvaron :
Donc nous sommes à 10€ pour la FFPJP et 4,50€ pour la Région pour un résultat l'année dernière de 2000€ environ pour le même résultat cette année, pour en revenir à l'intervention à Néris de Daniel Delmas il avait été dit que si nous constations un équilibre ou si nos provisions dépassaient nos dépenses on n' augmentait pas et ce n'est pas le cas. Le prévisionnel serait acceptable sans augmentation de 1€ et que pour l'année prochaine on n'impose pas une augmentation de 2 ou 3€ ?
J.Govignon :
Pose la question suivante à l'Assemblée : qui est contre l'augmentation de 1€ par licence pour la saison 2020 :
Neuilly le Réal – Seuillet – Toulon – Vichy Pétanque – Magnet – Saint-Rémy - Saint-Christophe – Bayet – Bellerive.
9 Votes contre sur 95 clubs présents ou représentés donc moins 10%, l'augmentation de 1€ pour la saison 2020 est maintenue.
Une intervention au sujet de l'embauche d'une secrétaire qui ne figure pas dans le budget prévisionnel.
J. Govignon :
L'embauche d'une secrétaire est une éventualité possible pour les saisons à venir mais pas pour 2020.

Michaël revient sur l'augmentation de 10€ pour l'engagement en CDC, cette décision a été actée en 2018 donc les clubs en ont été informés.

Nous reprenons l'ordre du jour avec la Commission d'Arbitrage.

Michaël dédie son intervention à Jean-Claude DESMOULES.

PÉTANQUE
CD 03
FFPJP
Jeu Provençal

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal
4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

Fédération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Comité Régional Auvergne Rhône Alpes

Commission Territoriale Auvergne

Comité Départemental de l'Allier

COMMISSION ARBITRAGE

Michaël FRIAUD

Mesdames, Messieurs,

A l'aube de ma dernière saison pour le comité de l'allier pour lequel je donne mon meilleur pour l'arbitrage depuis sept saisons nous allons ensemble faire rapidement le tour de cette année 2019.

Que dire !!! Notre département compte beaucoup d'arbitres par rapport à nos voisins. Hélas pour moi qui gère l'arbitrage le constat est accablant, nombreux concours sans arbitre, championnats des clubs délaissés ce qui entraine critiques et anarchie sur les terrains et les réseaux sociaux.

Comment faire évoluer les choses sachant que la fédération demande des arbitres dans 100% des clubs à l'avenir.

Il me reste une année à accomplir et j'aimerai avoir l'appui des clubs pour laisser une situation saine aux bénévoles qui vont se présenter en 2020 pour le prochain mandat du CDA.

Je vais faire un bref rapport sur le championnat des clubs départemental 2020, nous avons restructuré ce championnat avec succès, seul point noir l'arbitrage et le comportement de certains participants. Mesdames et messieurs présidentes, présidents, vous donnez pouvoir à un capitaine. Celui-ci doit s'engager à respecter les règlements en vigueur et faire respecter ces mêmes règlements à son équipe. Il est évident que vos représentants sont l'image de vos clubs. Alors ma question (douloureuse je pense). Pourquoi les équipes ne sont pas en tenues sur les terrains et ne respectent pas le règlement.

Revenons sur l'avenir, au 1er janvier tous les clubs de plus de 50 licenciés doivent avoir un arbitre et 2 arbitres pour plus de 151 licenciés (annexe 1)

Comment faire venir des arbitres en sachant que 2019 est l'année qui enregistre agressions, insultes, non-respect des arbitres. Faits hélas normalisés dans notre département. Je tiens à féliciter celles et ceux qui prennent la tenue blanche et noire tous les week-ends et qui continuent malgré cette ambiance à avoir l'envie.

Du coté des arbitres, je déplore le manque d'implication de certains et le retrait d'autres qui hélas ont rendus la saison particulièrement difficile. Oui il faut dire les choses comme elles sont, prendre des engagements c'est assumer ses actes et ses paroles. A bon entendeur, moi j'assume depuis 7 ans.

Une preuve supplémentaire du manque d'implication j'ai organisé une journée de formation le 16 novembre au boulodrome de Moulins et seulement 55% de l'effectif arbitral de notre département à fait le déplacement. Ce n'est pas par plaisir que je fais des formations car c'est une obligation fédérale. Cette journée est l'occasion de réviser et voir les carences que nous pouvons avoir dans notre vaste règlement. Evidement cette journée est prise en charge par la commission d'arbitrage. Nous avons profité de l'occasion pour inviter les futurs candidats à l'examen 2020 pour leur donner le maximum de chance de réussir l'examen. Rappel inscription jusqu'au 31.12.2019 au CDA.

Point sur les effectifs :

Effectif 2018/2019 : 44/43

Départementaux : 36/33

Régionaux : 5/7

Nationaux : 2

5- INTRODUCTION

Le corps arbitral français en 2018 se compose de plus de 2 100 arbitres sur 5 échelons :

- Départemental
- Régional
- National
- Européen
- International

Ces arbitres permettent la tenue de plus de 26 000 compétitions officielles par an.
La formation d'arbitre se fait en corrélation avec la formation d'éducateur, notamment sur les compétences générales suivantes : contexte fédéral et enjeu, réglementation, sécurité.

Le tronc commun mis en place en 2019, applicable en 2020 pour la filière arbitrage, permet à l'ensemble des acteurs de notre discipline (arbitres, éducateurs, délégués, graphiqueurs,…) d'acquérir un socle commun de compétences et de valeurs.

Ces formations à l'arbitrage ont pour objet d'assurer la tenue des compétitions et concours dans le respect des règlements fédéraux et de la sécurité des joueurs.

Constat :

- 26 879 compétitions et concours officiels à arbitrer en 2018
- 2 162 arbitres
- 25% ont+ de 70 ans
- 61.5 ans de moyenne d'âge

Objectifs généraux : rajeunir le corps arbitral, susciter des vocations.

Conformément au vote du congrès de Troyes, du 11 et 12 janvier 2019, ayant décidé l'imposition d'arbitres aux clubs, les candidatures à l'arbitrage se feront d'après l'échéancier suivant :

- 2020 : 1 arbitre pour un club de plus de 50 licenciés 2 arbitres à partir de 151 licenciés

- 2021 : 1 arbitre pour tout club participant aux compétitions par équipes CDC, CRC, CNC et/ou Coupe de France
  2024 : 1 club = 1 arbitre

- 2024 : 1 club = 1 arbitre

Cette action s'inscrit dans la continuité de la politique fédérale engagée par la FFPJP.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

PARI TENUES

NOTIONS DE BAS IDENTIQUES

Modèle et couleur identiques

AUTORISÉ

Modèle et couleur identiques

AUTORISÉ

Couleur différente

INTERDIT

Couleur différente

INTERDIT

Niveau de compétition	Tenue obligatoire		
	Haut	Bas	Logo
Concours			
Départementaux	Compétence des comités départementaux		
Régionaux	Compétence des comités régionaux		
Supra, Inter, Nationaux, Evènementiels	Identique		
Départemental			
Qualificatifs au Championnat Départemental			
Championnat Départemental	Club identique	Identique	Club
Coupe de France départementale			
Championnat Départemental des Clubs			
Régional			
Championnat Régional	Club ou Département identique	Identique	Département et/ou Club
Championnat Régional des Clubs			Club
France			
Championnat de France	Comité identique		Département ou Région
Coupe de France (à partir des ZONES)			
Championnat National des Clubs	Club identique	Identique	Club
Phase finale Championnat National des Clubs			

Niveau de compétition	Jean	Pantalon	Vêtement troués, cloutés, délavés, bariolés, déchiré etc...	Short sportif, survêtement sportif, bermuda, sportif etc...	Chaussures ou chaussures de sport fermées
Concours					
Départementaux					
Régionaux	AUTORISÉ	AUTORISÉ	INTERDIT	AUTORISÉ	OBLIGATOIRE
Supra, Inter, Nationaux, Evènementiels					
Départemental					
Qualificatifs au Championnat Départemental					
Championnat Départemental	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Coupe de France départementale					
Championnat Départemental des Clubs					
Régional					
Championnat Régional	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat Régional des Clubs					
France					
Championnat de France					
Coupe de France (à partir des ZONES)					
Championnat National des Clubs	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Phase finale Championnat National des Clubs					

<u>Echanges de questions réponses avec les représentants des clubs :</u>

Le port du Jean est autorisé dans les concours départementaux sans restriction sur les couleurs. Les logos des clubs peuvent-ils être apposés sur les pantalons, une réponse sera apportée après consultation de la Fédération.

Jury pour les CDC ?→ Les capitaines des équipes.

Concernant le nombre d'arbitre dans les clubs, peut-on proposer à la FFPJP l'augmentation de l'âge limite pour passer l'examen d'arbitre, vue l'allongement de la durée de vie → l'idée serait plus de motiver les plus jeunes à passer l'examen d'arbitre.

Les questions posées pour l'obtention de l'examen sont difficiles → il faut simplement apprendre le règlement

Beaucoup de questions concernant l'arbitrage et les tenues, des précisions seront demandées à la Fédération et les informations données seront mises en ligne sur le site du Comité.

PÉTANQUE
CD 03
FFPJP
Jeu Provençal

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal
4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

Fédération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Comité Régional Auvergne Rhône Alpes
Commission Territoriale Auvergne

Comité Départemental de l'Allier

PRE- QUALIFICATIF TIR DE PRECISION

CHAMPIONNAT D'ALLIER

Michaël FRIAUD

Nous venons de recevoir le règlement du Championnat de Tir de précision, qui est celui du Championnat du Monde donc 1 joueur qualifié par Nation, ce qui réduit le nombre de participant.

Pour notre comité il nous est impossible de faire un Championnat sur deux jours, à ce jour nous ne connaissons pas le nombre de participantes et participants.

Après avoir fait plusieurs simulations, la solution la plus envisageable est la suivante :

-Chaque club inscrit ses joueurs selon le barème suivant :

SENIORS MASCULINS
-de 1 à 30 licenciés → 1 joueur
-de 31 à 80 licenciés → 2 joueurs
-de 81 licenciés et plus →3 joueurs

SENIORS FEMININES
-de 1 à 30 licenciées → 1 joueuse
-de 31 à 80 licenciées → 2 joueuses
-de 81 licenciées et plus→ 3 joueuses

Pour un total pour les secteurs :
- Centre-Allier de 26 masculins plus 21 féminines (6 cibles→2h00) (2 cibles→3h30)
- Montluçon de 32 Masculins plus 18 féminines (6 cibles→2h00) (2 cibles→3h00)
- Moulins de 45 masculins plus 27 féminines (6 cibles→3h00) (2 cibles 5h00)
- Vichy de 52 masculins plus 32 féminines (6 cibles→3h00) (2 cibles→5h30)

Estimation et ajustement selon le nombre d'inscrits.

-**le samedi 18 Janvier :**
- le matin à 8h30 secteur de Montluçon →4 qualifiées→ 4 qualifiés
-après- midi à 14h00 secteur de Vichy→ 4 qualifiées→ 4 qualifiés

-le dimanche 19 Janvier :
-le matin à 8h30 secteur Centre-Allier →4 qualifiées→ 4 qualifiés
-après-midi à 14h00 secteur de Moulins →4 qualifiées→ 4 qualifiés

Finale le 01 Février à Montluçon à 14h00, à l'issue de cette compétition la championne et le champion seront qualifiés pour les Championnats de France, et les 4 suivants (perdant de la finale + les 2 perdants des demies et le perdant des ¼ contre le vainqueur de la compétition) seront qualifiés pour le Championnat Territorial le 01 Juin dans le Puy de Dôme.

Cette compétition demande un nombre important d'arbitres (8) de graphiteurs (8) de bénévoles (16) pour le bon déroulement de ce Championnat qualificatif pour le Championnat de France qui se disputera à Valence au mois de décembre 2020.

Si toutes ces conditions ne sont pas réunies le Comité se réserve le droit d'annuler la compétition.

Pour les catégories Juniors/cadets le Championnat se disputera le 24 Mai à Chatel de Neuvre.

PS : Sur la feuille d'inscription nous avons réservé un emplacement pour l'inscription d'un ou de plusieurs bénévoles.

Un débat s'installe entre les représentants des clubs et les membres du Comité :

La question de faire les qualificatifs sur chaque secteur est posée ?
Nous avons effectivement envisagé cette solution mais où et quand et sur les mêmes dates ? mais le problème reste le nombre de bénévoles à trouver.
La limitation du nombre de participant dans les clubs est–elle règlementaire ? Nous avons bien sûr envisagé tous les cas de figure, et c'est la seule qui semble réalisable dans les délais imposés.
Le prorata au nombre de licenciés est aussi évoqué.

En conclusion les idées seront les bienvenues, mais pour 2020 nous opterons pour cette proposition.

RAPPORT DE LA COMMISSION CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIORS & COUPES

Présenté par Xavier NYFFENEGGER

CHAMPIONNAT DES CLUBS

Championnat Départemental des Clubs Seniors: Ci-dessous tableau comparatif

	2015	2016	2017	2018	2019
CRC			10	14	12
Seniors	92	95	97	106	110
Vétérans	78	88	108	114	132
Féminines	11	22	24	27	29
Provençal			5	8	3
Nbre équipes engagées	181	205	234	269	287
Nbre de clubs engagés	69	70	74	80	82
Nbre de clubs total	94	94	96	100	100

Remarque en 5 ans le nombre d'équipes est passé de 181 à 287 soit près de 60 % de hausse

Cette année l'innovation d'attribution des lieux des rencontres, regroupement des compétitions Honneur sur un même lieu, 2 poules / rencontre pour les autres divisions ce qui nécessite que 7 lieux par journée et seulement 9 arbitres et 1 délégué. Malgré la réduction du nombre de lieux beaucoup trop de rencontres n'ont pu être arbitré encore cette année.

Je vous rappelle pour 2021 1 arbitre pour tout club participant aux compétitions par équipes CDC, CRC, CNC, et/ou Coupe de France.

Nouveauté également la constitution de la liste des joueurs pour les CDC, CRC et CNC.

Ces changements ne ce sont pas trop mal déroulés, quelques modifications du Règlement Intérieur du CDA seront à mettre à jour pour 2020.

Suite à la panne de mon ordinateur, les résultats n'ont pu être mis en ligne que pour l'avant dernière rencontre.

Lors de vos inscriptions faites bien attention que vous avez un nombre suffisant de joueurs pour former vos équipes cela évitera les forfaits et les amendes qui vont avec, 4 forfaits généraux dont 3 féminins.

Suite à l'appel aux volontaires extérieurs au Comité lancé l'année dernière pour venir renforcer la commission CH et Coupes du CDA seule une candidature a été reçue, il s'agit de Benjamin MAGRANE, du Club de NERIS PETANQUE.

RESULTATS DES CDC : Voir annexe 1

Je vous rappelle que toute équipe nouvellement inscrite ou se réinscrivant après une interruption d'un an ou plus ainsi que les équipes ayant déclaré forfait débuteront dans la division la plus basse.

Monte en CRC :

Open : BELLERIVE qui est Champion d'Allier
Féminine : ST GERAND LE PUY 2 Championne d'Allier (2 équipes en CRC F)
Vétéran : CUSSET Champion d'Allier

CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS

CRC Vétéran :

ST GERMAIN est 1er, LES MARAIS se classent 3ème et CUSSET 4ème

Pour 2020 une poule de 8 équipes, les dates sont le mardi après midi 1er septembre, les mardis 08, 15 et 22 septembre avec 2 rencontres sur la journée.

Le champion CRC Vétéran de la Commission Territoriale Auvergne est qualifié pour la journée finale du CNC Vétéran

CRC Féminin :

Les MARAIS 3ème, ST GERAND 6ème restent en CRC F

BELLERIVE 7ème, VARENNES/ALLIER 9ème et CINDRE 11ème descendent en CDC F.

Le champion CRC Féminin de la Commission Territoriale Auvergne monte en CNC Féminin

Pour 2020 2 poules de 6 soit 12 équipes, rencontre 1 le 6 septembre, rencontres 2et 3 le 13 septembre et les rencontres 4 et 5 le 27 septembre.

CRC OPEN :

ST Gérand 2ème**,** Thiel/Acolin 4ème, Cusset 9ème et Néris 11ème reste en CRC Open

Pour 2020, Division1 à 1 poule de 6 et Division2 à 2 poules de 6 soit 18 équipes avec le dimanche 6 septembre pour la 1ère rencontre et les 13, 27 septembre avec 2 rencontres sur la journée.

Le champion CRC OPEN de la Commission Territoriale Auvergne monte en CNC 3

CRC Provençal :

Trois équipes représentaient le CDA : BELLERIVE 1 et 2 plus CUSSET.

BELLERIVE 1 est 1er et CUSSET 4ème restent en CRC

BELLERIVE 2, 6ème descend en CDC

Pour 2020 1 poule de 8 équipes avec 2 rencontres les samedi 13 et dimanche 14 juin sur la journée dans le CD 03, le samedi 19 2 rencontres sur la journée et dimanche matin 20 septembre une rencontre dans le CD 63.

Le champion du CRC JP de la Commission Territoriale Auvergne est qualifié pour le CNC JP

CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS

CNC OPEN

DOMERAT terminant 1er de son groupe lors de la dernière journée du CNC 3 au BCF de MONTLUCON monte en CNC 2 et se qualifie pour la finale qui se déroulera à ST YRIEX du 22 au 24 novembre.

MOULINS 3ème reste en CNC 3.

CNC FEMININ

CNC- F1- B

BELLERIVE est 4ème et reste en CNC-F1

CNC-F2 - D

Le club de BRESSOLLES est relégué en CRC F

CNC VETERAN

Finale à Montluçon, ST GERMAIN des FOSSES est 3ème du Groupe 1.

CNC PROVENCAL

Finale à MONTAUBAN, BELLERIVE se classe 4ème et dernier.

COUPE DE FRANCE

25 sociétés (-3 / 2018) se sont inscrites pour la saison 2019 - 2020.

Les Clubs de NERIS, MOULINS et BELLERIVE/ALLIER se sont qualifiés pour le 1er tour de zone.

NERIS s'incline contre AULNAT, MOULINS reçoit MEISSEIX en le gagnant et BELLERIVE se déplaçant bat COURNON.

Au 2ème Tour, MOULINS a reçu en s'inclinant LE COTEAU (42), BELLERIVE est office et au 3ème Tour reçoit AULNAT.

COUPE DU COMITE

Cette année 74 équipes se sont inscrites à la Coupe du Comité, (68 en 2018 soit + 6).
Coupe qui se veut conviviale tout en gardant son esprit de compétition. Je vous rappelle qu'il faut la remporter 3 fois pour garder définitivement le trophée, sans être obligé que se soit 3 années consécutives. (Voir Annexe 2)

Pour 2020, à la demande de plusieurs joueuses et joueurs, la Coupe du Comité se déclinera en 3 coupes :
Coupe du Comité Féminine où toutes licenciées jeunes, seniors et vétérans Féminin pourront s'inscrire. Coupe du Comité Open où tout licenciés jeunes, seniors et vétérans pourront s'inscrire.
Coupe du Comité Vétéran où tous licenciés vétérans Féminin et Masculin pourront s'inscrire.

Il est évidant que ces différentes coupes ne pourront peut être pas avoir 3 concours A, B et C comme depuis 2014. Cela dépendra du nombre d'équipes inscrites dans chaque groupe.
Un règlement sera édité en début d'année 2020 pour ces différentes coupes.

TIR DE PRECISION

Championne d'Allier Féminine :
Lola LAMOTTE Championne d'Allier
Champion d'Allier Masculin :
Franck GOUTAUDIER

Pour 2020, le Championnat de Tir Senior Masculin et Féminin se dérouleront au BCF à MONTLUCON les 18 et 19 janvier.

Les vainqueurs Féminin et Masculin seront qualifiés pour le France à VALENCE du 04 au 06 décembre, les 4 suivants seront qualifiés pour le Championnat Territorial du 1er juin dans le 63.

Le Tir de Précision Jeunes aura lieu le dimanche 24 mai à CHATEL DE NEUVRE, Le Champion Junior Masculin et la Championne Junior Féminine participeront au Championnat Territorial du 1er juin dans le 63.

Mesdames, Messieurs, je tiens à vous remercier de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, mes meilleurs vœux de santé, prospérité pour l'année 2020 ainsi qu'une bonne saison « pétanquiste ».

M. Larvaron pose la question suivante au sujet du CNC provençal à savoir si son club termine deuxième ou quatrième ?
Il revient sur les finales des CDC et da la mauvaise utilisation des feuilles de matchs et de la méconnaissance du règlement, et propose que comme pour les arbitres ou éducateurs un diplôme soit exigé avec l'extrait du casier judiciaire N°3 à joindre avec la candidature au Comité.
Le Président :
La connaissance complète des règlements n'est pas simple car notre fédération les modifie à tout moment.
La mise en place du tronc commun devrait satisfaire cette proposition.

PÉTANQUE
CD 03
FFPJP
Jeu Provençal

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal
4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

Fédération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Comité Régional Auvergne Rhône Alpes

Commission Territoriale Auvergne

Comité Départemental de l'Allier

COMMISSION CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERANS

Patrick HERNANDEZ

Mesdames et Messieurs Bonjours à tous,

Pour cette année 2019 je vais simplement remercier tous les clubs pour votre participation.

A ce championnat des clubs qui a regroupé 132 équipes cette saison . Plus 18 par rapport à l'année dernière ou dans l'ensemble cela s'est plutôt bien passé.

Cependant , j'ai quelques remarques pour certains clubs ou capitaines qui m'adresse des résultats tels que Divisions ou poules qui ne sont pas les leurs et parfois même absences de celles – ci.

Pour L'avenir je leur demande un peu plus d'attentions

Pour quelques clubs aussi , je leur demande de faire un gros effort pour l'envoie des résultats . En effet vous jouez le Mardi après – midi et à la fin de semaine je suis obligé d'appeler pour avoir celui – ci afin de pouvoir mettre les rencontres à jour sur le site . Plus vite j'ai vos résultats , plus vite vous avez le classement.

Au niveau du règlement je rappelle pour certains et certaines que la tenue Homogène (Haut avec logo club et jean interdits reste obligatoire) Règlement fédération.

A ce sujet , je vous rappelle qu'au premier janvier , la fédération nous obligera pour tous les championnats une tenue homogène complète . (Haut et Pantalons).

Voilà pour ma part je vous souhaite une très bonne année sportive , ainsi que mes vœux de réussite .

MERCI

PÉTANQUE
CD 03
FFPJP
Jeu Provençal

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal
4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

Fédération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Comité Régional Auvergne Rhône Alpes

Commission Territoriale Auvergne

Comité Départemental de l'Allier

COMMISSION DE DISCIPLINE

Didier LEVIEUX

En 2019 la Commission de Discipline a été obligée de se réunir plusieurs fois et le plus souvent pour des faits de violence envers des arbitres et des responsables de table de marque et de jury.

A cet égard, de nouvelles consignes nous ont été adressées par la F.F.P.J.P., il n'y aura plus d'indulgence pour ce genre d'incidents, des sanctions plus lourdes seront infligées avec des pénalités financières plus élevées.

Pour ce qui est des faits d'agression physique ou faits graves, le Président de la F.F.P.J.P. se constituera partie civile.

En cette fin d'année, une nouvelle affaire est en cours d'instruction pour des faits de violence envers un arbitre en fonction et un dirigeant. Nous allons nous pencher sur le dossier très prochainement avec la plus grande attention.

Au vu de ces éléments, je me dois de rappeler au corps arbitral la plus grande vigilance, tant dans la rédaction des rapports d'incidents, que dans la composition du jury lors des manifestations.

Comme par l'an passé, je rappelle également qu'il incombe au Président de la Commission de Discipline ou au représentant de la Fédération de la Ligue chargé de l'instruction, de procéder à tous les actes d'information qu'il juge utiles à la manifestation de la vérité et à la mise en ordre du dossier, tant sur le plan administratif que sur le plan juridique.

Par ailleurs, sur le plan administratif : Pour qu'un dossier disciplinaire soit en ordre, il faut notamment qu'il contienne un document rapportant clairement les faits, que les identités des prévenus et des témoins soient bien précises et qu'éventuellement les pièces à conviction soient annexées : le document rapportant les faits constitue la pièce fondamentale du dossier. Ce peut être également soit un rapport d'arbitre, soit un procès-verbal de jury de concours, soit un rapport d'administrateur, soit encore une plainte écrite d'un dirigeant, d'un licencié ou même d'une personne étrangère à toute activité sportive (un document anonyme ne peut, cela va sans dire, déclencher une affaire disciplinaire). Ce document de base doit non seulement exposer les faits avec la plus grande rigueur mais encore les mettre en situation, c'est-à-dire les rétablir dans leur contexte afin que la matérialité de l'infraction ne puisse faire aucun doute.

Je vous remercie de m'avoir accordé votre attention. Je vous souhaite une bonne année sportive et tous mes meilleurs vœux pour 2020.

Didier LEVIEUX.

PÉTANQUE
03
FFPJP
Jeu Provençal

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional Auvergne Rhône Alpes
Commission Territoriale Auvergne
Comité Départemental de l'Allier

M. RAULIN Jean Pierre
Trésorier général
6, rue des Ormes
03420 Marcillat en Combraille
Tél :0621652090
E mail : jp-raulin@allier-petanque-jp.fr

Commission Formation

Colloque des arbitres

Nombre de participants : 30

Le 8 décembre 2018 colloque des arbitres à Moulins animé par le pool d'arbitrage de la FFPJP

Examen des nouveaux arbitres

Nombres de participants : 4

Le dimanche 20 janvier matin l'examen à eu lieu au boulodrome de Montluçon dirigé par M. Roger Dreure.

Reçues : Mmes Riffat Amandine (Treban) et Chevalier Pauline (St Gérand)

Formation Tronc commun du 21 avril 2019

Nombre de participants : 10

- Ms Besson R., Dubost G., Freydier JB., Luquet B., Macke J., Mazelli J., Penot A., Rivière M., Schied M. Vallée M.

Recyclage du 21 avril 2019

- Ms Caihol J et Gil M.

Examen de BF1

- Mme Petit Roxane, Ms Petit Pascal et François Pascal de Bressolles

Formation Gestion Concours :

- 20 avril 2019 : 9 participants
- 4 mai 2019 : 13 participants

Mme Laure Cuny Formation Stage

Responsable de la Commission formation

M. Jean Pierre Raulin

PÉTANQUE
Jeu Provençal

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal
4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

Fédération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Comité Régional Auvergne Rhône Alpes
Commission Territoriale Auvergne

Comité Départemental de l'Allier

RAPPORT COMMISSION JEUNES

Pascal JAUNET

Mesdames messieurs comme chaque année la commission des jeunes c'est réuni pour mettre le calendrier 2020 sur les rails.

La participation aux différents Championnats a été encore cette année en hausse surtout chez les juniors

Aux championnats de ligue qui on eut lieu à Cressanges deux équipes se sont encore qualifies aux championnats de France.

Aux championnats de France qui a eut lieu à Nevers toutes nos équipes sont sortie de poule et se sont toutes inclinées en 8ème.

En CDC jeunes nous avions deux équipes de qualifiées pour le championnat territoriale et une équipe c'est qualifiée pour le championnat de France qui a eut lieu à Montluçon se sont les benjamins minimes de Saint-Victor Les Marais Montluçon et Commentry qui se sont inclines contre les futur champions de France a 12 contre la France Marmande et finisse 12ème de la compétition bravo a cette équipe et les petit benjamins aux tir de cibles s affiche avec un résultat de 53 et 50 point très belle performance.

Tous ces jeunes on fait honneur à notre Département.

Nous avions aussi le championnat de tir de précision à Chatel de Neuvre qui a très bien marché et qui est reconduit a Chatel aussi l'année prochaine.

Le championnat de France 2020 se déroulera a Nîmes avec un championnat colle sur le modèle suisse base sur 92 équipe donc cala veut dire avec le logiciel A et B les initiateurs auront encore le droit de coache en 2020 et normalement fini en 2021.

Pour le BF1 l examen aura lieu le 4 et 5 janvier a Saint-Flour.
Nous avons eut aussi les sélections jeunes pas de résultats.
Voici le calendrier jeune pour 2020
Triplette le 17 mai ASPTT Moulins
Doublette le 21 juin a le Montet
Tète à tête le 19 septembre à Abrest
Tir de précision le 24 mai a Chatel de Neuvre
Territorial dans le Cantal le 30 mai
Les sélections jeunes le 12 septembre à (Moulins) ?
Nous avons eut les masters a Montluçon aussi avec deux équipes dans le dernier carré une c'est incline en demi et l autre en finale.
Comme vous pouvez le constate l'année 2019 a été riche en manifestation.
Je tiens a remercie tous les différents clubs qui nous ont accueillis et un grand bravo à tous nos jeunes.

Suite au rapport de Pascal de nombreuses prises de paroles dans la salle :
-Le coût de l'examen de BF1 entre l'inscription, le déplacement, les repas est difficile pour les clubs malgré le remboursement de l'inscription par le Comité.

Le Président : le comité pourrait peut-être faire plus mais le constat sur la participation des jeunes aux Championnats Départementaux est décevante, nous avons un grand nombre d'initiateurs, de BF1, et pas de jeunes sur les compétitions que font nos éducateurs ?

Michaël FRIAUD : en début d'année nous avons réuni la commission des jeunes avec la participation de Monsieur Christophe ARSAC notre CTR, avec en conclusion le fait que nous devons structurer notre commission des jeunes si nous voulons avoir un retour de la part de nos clubs et surtout de nos jeunes.

Claude WENGER : Nous fait part de l'obtention de son BF2 financé par ses propres moyens, nous le félicitons, il nous explique que Monsieur W.Roux lui a fait part de la mauvaise coordination entre le Comité et les Clubs, et que les messages transmis concernant les jeunes n'étaient pas transmis aux intéressés, et que si les informations avaient été connues par un plus grand nombre nous aurions peut-être eu plus de candidature, et donc l'examen aurait pu se tenir chez nous.

Le Président : faux tous les messages concernant les jeunes ou une autre commission sont redirigés vers les responsables de commission qui sont en règle générale destinataires directs des messages.

Gilles JARNIAC : les jeunes sont l'avenir de notre sport, si nous voulons attirer les jeunes nous devons organiser plus de compétitions, créer des événements avec peut-être l'aide de structure externe à notre fédération.

Michaël FRIAUD reprend la parole pour préciser qu'il sera de nouveau organisé une réunion de la commission des jeunes avec tous les Présidents de clubs désirant mettre en place des compétitions ou animations consacrées aux jeunes, et afin d'établir un calendrier annexe.

Gilles JARNIAC nous précise qu'une convention tripartite entre le Lycée Jean Monnet, la Pétanque Moulinoise et le Comité avait été signée. Une rencontre regroupant 6 lycées a pour la première fois pu être organisée.

Il nous fait part de la décision prise en accord avec la Commission des Jeunes et du Comité d'organiser une compétition réservée aux Jeunes sous l'égide d'Educnaute afin de bénéficier entre autre de leur filière pour faire l'annonce et la publicité de la compétition.
Compétition en triplette formée d'un minime un cadet et un junior le 11 Janvier 2020 au Boulodrome de la Pétanque Moulinoise. Vous pouvez également apporter votre soutien soit en moyen humain sous forme de bénévolat ou financièrement. Une aide de 20€ par club permettrait d'aborder plus sereinement cette manifestation.

Le Président : nous nous sommes rencontré avec Gilles Jarniac et Pascal Petit afin de savoir qui fait quoi, le comité a décidé d'apporter son soutien à cette compétition qui peut être porteuse pour nos jeunes. Le comité va donc adhérer à l'association Educnaute et se portera caution de la manifestation et nous aiderons également à l'achat des récompenses.
Affiche de la compétition jointe en fin de rapport.

Claude WENGER intervient pour son club du Montet et l'organisation également d'un concours Educnaute au mois de Juin et évoque une demande d'aide faite en 2019 qui n'a pas abouti.
Le Président donne une réponse en adéquation avec l'intervention de Monsieur Wenger.

PÉTANQUE
CD 03
FFPJP
Jeu Provençal

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal
4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

Fédération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Comité Régional Auvergne Rhône Alpes
Commission Territoriale Auvergne

Comité Départemental de l'Allier

COMMISSION MANUEL DU PÉTANQUEUR

Responsable : Roland FRADIN

Mesdames et Messieurs, Bonjour

J'espère que le manuel 2019 vous a donné satisfaction.

L'année dernière, je vous avais parlé du déficit important du manuel, en modifiant les encarts avec 3 concours pour un ¼ de page, nous avons réduit de 602 € ce déficit qui reste quand même à 1153 €.

Pour cette année, compte tenu de l'augmentation des licences de 1 €, nous n'augmenterons pas les encarts. Le nouveau Comité en 2020 décidera d'une éventuelle hausse des tarifs pour résorber ce déficit.

Au 16 novembre, date butoir pour l'envoi de la commande de publicité, nous avons reçu 34 commandes sur 98 clubs, nous espérons qu'au 1er décembre tous les clubs auront transmis leurs publicités à l'adresse indiquée au bas du bon de commande, c'est-à-dire à Serbannes.

Pensez à transmettre à la secrétaire générale et à vos responsables de secteur la nouvelle composition de bureau dès votre Assemblée Générale passée.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Intervention de A. PERNAS nous informe qu'il répond pour le club de Dompierre sur Besbre.

PÉTANQUE
CD 03
FFPJP
Jeu Provençal

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal
4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

Fédération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Comité Régional Auvergne Rhône Alpes

Commission Territoriale Auvergne

Comité Départemental de l'Allier

COMMISSION PRESSE INTERNET

Responsable : Michèle NOWAK

Bonjour,

La Commission PRESSE se limitera pour ma part au COIN DU PETANQUEUR et à quelques articles ponctuels.

En effet il est très compliqué voir impossible de faire paraître des articles lorsqu'on ne reçoit ni informations ni photos ni résultats où que très tardivement. Dommage car la Montagne jouait bien le jeu. Je vois bien quelques affiches ou des renseignements sur Facebook. Je ne veux pas en tenir compte car pour moi ce n'est pas fiable. Ne véhicule sur ce site pas que le meilleur.

Pour le COIN DU PETANQUEUR, c'est le secteur de Montluçon qui a le mieux joué le jeu. Je reçois les affiches pratiquement toujours signées avec la feuille du coin du pétanqueur.

Petit rappel : les feuilles coin du pétanqueur doivent être envoyées à **Michèle Nowak** pour l'année ou au moins un mois avant la date du concours (R.I. article 6c.) par mail ou par courrier ou par SMS. Si des concours sont annulés merci de me prévenir.

Important une seule feuille par concours
Merci de noter le % en plus de l'inscription

Une bonne santé à tous et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Michèle Nowak 4 Rue de la Ferté 03500 CHATEL DE NEUVRE

Michele.nowak@wanadoo.fr 06 77 45 08 13

Sportivement

Michèle Nowak

REPRÉSENTANTS DU CDA AU CONGRÈS NATIONAL :

Les trois mêmes délégués plus deux autres.

Intervention de M.Larvaron pourquoi ne pas proposer aux représentants des clubs deux délégués hors comité pour assister au Congrès du Touquet en Janvier prochain, afin de pouvoir rendre compte du fonctionnement de la Fédération.
Le Président :
Pourquoi pas ? la demande est faite auprès des personnes présentes dans la salle sans volontaire.

M.Larvaron regrette que sur le nombre de délégués présents au Congrès National seulement une dizaine de personnes intervient, et que dans le temps un rapport du Congrès était rédigé par les délégués et transmis aux clubs.

Dans la salle pourquoi tant d'élus souhaitent arrêter ?

Une certaine lassitude pour certains, et surtout les nombreuses critiques sur les décisions prises par les membres du Comité.
50% des membres élus ne souhaitent pas renouveler leur engagement.
Nous sommes persuadés que les candidats seront nombreux et plus efficaces que nous.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS :

Monsieur Johny Cary représentant Monsieur le Maire de Moulins a dû s'absenter et m'a demandé de l'excuser.
Nous notons la démission de Madame COUPAS de son poste de Vice-présidente du Conseil Départemental elle est remplacée par Madame Isabelle GONINET.

INFORMATIONS DE LA COMMISSION TERRITORIALE AUVERGNE :

Michel CHANUT se dit surpris d'apprendre qu'une affaire disciplinaire avait été transmise à la Région sans que la Commission Territoriale ne soit informée. Il rappelle que l'Auvergne et Rhône Alpes ont fusionné mais que les fonctionnements ne sont pas encore harmonisés.
Au niveau sportif chaque Commission Régionale a conservé son mode de qualification pour les Championnats,

Il revient sur le financement de 4,50€ qui sert à financer les frais des équipes qualifiées aux Championnats de France, les réunions (8 déplacements).
Pour les CRC la commission territoriale a réussi à obtenir une compensation financière pour les clubs qui se déplacent.
Les arbitres sont pris en charge par la Région et ne sont plus à la charge des Comités ou Clubs organisateurs des Championnats Territoriaux.
Un bilan financier comparatif entre les territoires devrait être fourni par le Trésorier Général Monsieur ORTHALA. La prochaine réunion du Comité Régional se tiendra le 15 Décembre 2019 dans le département de l'Isère, nous aurons peut-être des informations supplémentaires à transmettre.
La fédération modifie les règlements que nous sommes obligés de faire respecter.
Il y aura aussi des démissions au niveau du Territoire, car les arbitres ne sont pas les seuls à se faire insulter les dirigeants subissent le même traitement.
Mise en place de deux niveaux en CRC avec des dates communes.
Un joueur qui monte en première division ne peut pas redescendre, c'est noté dans notre règlement intérieur.
Un joueur ayant joué au niveau départemental peut jouer en régional, le règlement autorise à deux joueurs, alors qu'un joueur ayant joué en CRC ne devrait pas participer au CDC.
Comment faire pour avoir des dates communes le CRC Provençal se joue en septembre et le CDC en début d'année au mois de mars.

Intervention de Monsieur Vincent CHERVY Président de la Pétanque Thieloise :
Ça fait deux ans que mon club se qualifie pour la phase Finale du CRC Provençal et la date des CRC correspond à la date de la Finale de la Coupe du Comité, date connue depuis le début de la saison. Nous connaissons les dates des journées des CRC mais nous ne connaissons pas celle de la journée finale alors que celle de Rhône Alpes est connue. Le problème pour les Clubs est que ce sont les mêmes joueurs qui disputent les deux compétitions.

Michel CHANUT :
Les calendriers sont fixés au mois de Juillet règlement pour l'Auvergne et nous n'avons pas le calendrier départemental à ce moment de l'année. Il est possible qu'en 2021 nous disputions des CRC Régionaux avec de gros déplacements à envisager.
C'est compliqué de faire correspondre les dates avec quatre (4) Comités.

Questions de Michaël FRIAUD concernant l'arbitrage :
Comment se fait-il que dans notre Comité nos arbitres font respecter les tenues homogènes comme le règlement le stipule et pas les autres Comités du Territoire. Nos joueurs remarquent à juste titre que sur les Championnats Territoriaux les Arbitres hors CD03 n'interviennent pas pour le non respect des tenues ce qui discrédite nos arbitres.

Michel CHANUT :
Dans l'Allier pas de Jeans et pas dans les autres départements, la décision de tolérer le Jeans la première avait était prise par la Commission Territoriale.
L'arbitre a appliqué le règlement de l'Allier sur une compétition Territoriale c'est le Territoire qui pilote les Championnats.

Mickaël FRIAUD :
L'Allier dispose de sept Arbitres Régionaux comment se fait-il que ce sont les Arbitres Nationaux qui officient sur les Championnats Territoriaux ?

Michel CHANUT :
Pour les Championnats les Arbitres sont désignés en fonction du Comité d'appartenance du délégué. Les tenues sont sous la responsabilité du délégué et non de l'Arbitre.

Intervention de Max LARVARON :
Sur un rapport du Comité Régional a été noté par un délégué que les jeunes ça coûtait de l'argent et que toutes les délibérations qui viennent de la Région parle de fric, mais on ne regarde pas l'esprit sportif.
CRC un dossier émis par René TARTRY ??? a été retoqué par le Comité réginal comme la plupart des propositions du Territoire.
Il est rapporté que pour la saison 2020 le CRC Rhône Alpes passerait de 12 à 24 et que pour l'Auvergne de 24 à 16 !!!!
En CRC Féminin pourquoi ne pas faire des groupes de 7 afin de limiter les déplacements.
Pour 2020 les dates du CRC Provençal sont les mêmes que le CDC.
Aucun rapport de la Commission Régionale en 2019 et aucun de la Commission Territoriale non plus.

Michel CHANUT :
Si les dates ne sont pas bonnes la faute revient à René TARTRY.
Des Commissions ont été supprimées, le calendrier était fait d'avance et non discutable donc des réunions pour rien.

Max LARVARON :
Le CRC Open en poule de 6 va à l'encontre du sportif.
Jeunes on peut noter :
-Rhône Alpes 7775,60€
-Auvergne : 2548,40€
Des frais multipliés par trois par rapport au Territoire.

Michaël FRIAUD reprend le fil et met fin au débat qui pourrait se prolonger sur de nombreux et intéressants sujets.

QUESTIONS DIVERSES :

PETANQUE CUSSETOISE

Comme prévu dans le règlement je vous fais part des questions que nous souhaitons vous poser le jour de l'assemblée départementale.

Question 1 Nous avons reçu une lettre de menaces et de sanction, une dizaine de jours après le congrès départemental de 2018. Pourquoi cette lettre n'a pas été lue au congrès puisqu'elle était datée d'une semaine avant cette assemblée.

Nous souhaiterions que ce courrier soit lu au congrès départemental du 23 novembre 2019, et le contenu débattu.

Réponse :
En 2017 nous avons reçu les Présidents du « Collectif » afin de trouver un compromis concernant les concours du « lundi ». Après avoir échangé sur la réglementation fédérale sur les obligations des organisateurs, vous vous êtes engagés à respecter le règlement en vigueur;
Sauf que des les premiers concours vous n'avez rien changé.
Et vous dites que mon courrier est une menace, non c'est un rappel à vos engagements et au règlement FFPJP.
Vous êtes comme l'ensemble des clubs présents affiliés à une fédération qui fixe des règlements que nous devons faire respecter.

Question 2 : vous avez décidé de faire passer monsieur Jean-Marie BONNEVIALE en conseil de discipline pour des propos écrits sur le site personnel de la pétanque CUSSETOISE, et également monsieur Richard CHAMBERLIN président de la pétanque CUSSETOISE, pour soutien intégral à tout article mentionné sur notre site.
Réponse :
Oui nous avons décidé de faire passer en conseil de discipline Monsieur Bonneviale suite à ses écrits mis en ligne sur le site de la Pétanque Cussétoise, et Monsieur Chamberlin à sa demande en tant que Président responsable.

Les questions sont.
Étiez-vous dans vos droits?

Oui vous vous êtes servis de la photo des membres du Comité

Quels sont les mots diffamatoires ?

Vous nous traitez de fous et en plus des mots placardés sur les vitres du boulodrome me concernant étaient peu flatteurs.

Une ponctuation aurait-elle tout changé ?

Non

Suite à des sanctions totalement injustifiées et disproportionnées nous avons pris la décision de faire appel.

Nous avons strictement appliqué votre règlement, Après 4 semaines dans l'attente d'une réponse, nous vous contactons par mail.

Votre réponse « Je vous communique une autre adresse »

(Grosse faute de notre part, on n'aurait jamais dû envoyer un deuxième courrier)

Après 4 semaines réponse de Mr THEARD président du comité régional.

« Votre appel présenté dans les délais, mais non réceptionné en raison de la fermeture du siège social du comité régional. Vous avez adressé la demande originale par courrier recommandé présenté le 18 septembre 2019, mais vous n'avez pas joint le chèque de prévision sur frais de procédure de 150 €.

De sorte que votre appel est irrecevable en l'état.

Je vous invite sans tarder à exécuter les sanctions prononcées auprès de votre comité départemental. »

Les questions sont :

Comment avez-vous pu nous communiquer une mauvaise adresse, mentionnée sur le rapport de la commission de discipline ?

Non l'adresse est la bonne sauf selon les dires du Président THEARD que le concierge du siège du Comité Régional était en vacances.

Quelles sont vos motivations pour avoir donné des sanctions aussi disproportionnées à deux bénévoles qui n'ont strictement rien à se reprocher, avec presque 100 ans de licence cumulés à eux deux?

Nous avons suivi les textes reprenant la codification des sanctions.

Réunion de secteur en automne 2018

La pétanque CUSSETOISE se porte volontaire pour organiser le deuxième tour des championnats de l'Allier doublette en jeux provençal, au mois de Mai, et qui a été validé à l'Assemblée départementale au mois de Novembre.

À notre grande surprise cette manifestation nous a été retirée sans aucune explication.

Les questions sont.

Qui a pris cette décision

A la relecture du calendrier par la commission du Manuel du Pétanqueur, pour le Championnat doublette provençal deux sites étaient proposés Cusset et Bellerive.

La Commission

Pour quelle raison ?

A l'établissement du calendrier en AG du secteur de Vichy les disponibilités des deux boulodromes n'étaient pas établis donc les deux sites ont été retenus sur le papier, et à la relecture on nous a fait part de la disponibilité du Boulodrome de Bellerive donc nous l'avons retenu.

Pourquoi n'avons-nous pas été informés ?

Vous l'avez été par le biais du Manuel

QUESTIONS DE LA PETANQUE BELLERIVOISE

-A: obtenir des réponses à toutes les questions posées depuis le 04 Décembre 2018

Pour la plupart répondues au cours du Congrès

-B: obtenir, lors de la présentation détaillée (engagement du Trésorier Général au congrès 2018) des comptes de l'exercice du CD03, les comptes aussi détaillés de l'exercice 2019 du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes afin de connaître la valeur donnée au volet SPORTIF et la part précise correspondant à la Commission territoriale AUVERGNE au regard de la position annoncée pour les CRC 2020.

Nous nous sommes rapprochés de la FFPJP afin de connaître nos obligations vis-à-vis de nos clubs concernant la comptabilité qui nous a répondu par le biais du directeur administratif et financier.

XG : Si vous avez fourni pour l'A.G. le bilan, le compte de résultat et le budget il a tout.

-C: et enfin que la question suivante soit étudiée en assemblée plénière du congrès avec vote :

.Actuellement tous les clubs ont fait des efforts importants pour équiper leurs équipes aussi bien en championnat des clubs qu'en championnat traditionnel, aussi la mise en valeur de ces équipements doit être un juste retour pour les partenaires, aussi nous proposons que comme pour les championnats de France des clubs, les équipes qualifiées pour les championnats de France traditionnels portent la tenue des clubs avec l'ajout de l'écusson de la structure organisatrice du qualificatif (CD ou CR).

Question posée à Monsieur Xavier GRANDE réponse ci-dessous :

Selon le règlement des CHF :
– Les joueurs (joueuses) qualifiés(es) ainsi que les délégués(es) devront être revêtus(es) de la tenue remise ou imposée par leur Comité Régional ou leur Comité Départemental conformément aux directives portées à l'annexe I et II du présent règlement et annexe VII du Règlement Administratif et Sportif de la FFPJP.
Donc non

Cette disposition, qui aurait un avantage pour les clubs vis à vis de leurs partenaires, ferait réaliser une ECONOMIE IMPORTANTE pour la structure de qualification, autant d'économie qui pourrait être affectée aux compétitions car si l'on considère les différentes décisions prises ici et là, on constate que la part accordée à la compétition pose prioritairement des questions financières et l'augmentation du prix des licences ne peut pas continuer d'être la base d'équilibre des budgets.

Nous pouvions compter sur les subventions accordées par le biais du CNDS qui à force de modifier les critères d'attribution nous a sortie nous et bien d'autres des Comités ayant droit, la part du Conseil Départemental reste à l'équilibre pour le fonctionnement du Comité et à part cette subvention allouée par le département rien d'autre, donc il n'est pas facile de trouver de la finance.

Accordons nous aussi sur le fait que ces tenues ne sont pas portées et ou très peu portée. Nous pourrions d'ailleurs faire la même remarque au sujet des "costumes" fournis aux membres du Comité Directeur et faire, là aussi des économies substantielles.

Il est vrai que les tenues ne sont portées que la durée des Championnats, à ce sujet nous pourrions réaliser quelques économies en ne fournissant qu'une seule tenue à un joueur qualifié pour plusieurs Championnats et même voir sur les 4 ans de la durée d'une série.

Pour les costumes je laisserai le choix au futur Comité de décider du mode d'habillement qu'il souhaitera adopter, nous avons opté pour les pratiques en place au sein du Comité et de la FFPJP en général.

N'oublions pas que les tenues des membres du Comité sont fournies la première année et pour quatre ans.

Actuellement, aucune disposition fédérale ne nous interdit cette pratique, on peut donc logiquement penser que cette requête sera soutenue par le comité directeur du CD03.

Si le règlement des Championnats de France de la FFPJP

QUESTIONS PETANQUE LURCYQUOISE

Notre président, Serge LAURENS sera présent avec Christophe DESSEIGNE, Vice-président.

Christophe DESSEIGNE aura 3 questions à vous poser :

- Faire le championnat des clubs autre qu'en septembre

Nous avons regroupé les CDC Open et Féminin en septembre afin d'éviter que les mêmes joueurs disputent les CDC à tous les niveaux.

- Prix de la mutation trop chère

Le prix des mutations est imposé par la FFPJP

- si 2 équipes sont inscrites dans le championnat, on a jusqu'à quand pour en retirer une, si nous n'avons pas assez de joueurs

Il faut retirer l'équipe avant le tirage au sort et avant la mise en ligne sur le site.

PETANQUE PARODIENNE

Concernant l'étalement des rencontres de CDC Vétérans au mois de Juillet et Août ?

Nous évitons volontairement les mois de Juillet et Août afin de permettre à chaque club de disposer de l'ensemble de ses joueurs, car pour certains ce sont les vacances pour d'autres c'est la garde des petits enfants la vie de famille en soit.

Nous avons malgré tout une date en juillet et une en août

PÉTANQUE
CD 03
FFPJP
Jeu Provençal

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal
4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

REMISE DES RECOMPENSES

Tir de Précision :
Nous allons remettre les récompenses aux Champions et Vice-Championnes du tir de précision 2019 nous n'avions pas les trophées en notre possession à la date de la compétition.

Féminine :

Championne : Lola LAMOTTE Cochonnet Bressollois
Vice-Championne : Laurence MEALIER Cochonnet Bressollois

Masculin :

Champion : Franck GOUTAUDIER Pétanque Saint-Gérandaise
Vice-champion : Philippe BERTHO Pétanque Moulinoise

Annie ALLIER notre Secrétaire Générale appelle les récipiendaires pour recevoir leurs récompenses.

DATE ET LIEU DU CONGRES 2020 :

Le 56éme Congrès Départemental 2020 sera électif et se tiendra à Montmarault le 21 Novembre 2020 à partir de 9h30, avec repas servi sur place le midi et reprise de l'ordre du jour à la reprise d'après déjeuner.

CLÔTURE DU CONGRES DEPARTEMENTAL 2019 :

L'ordre du jour de notre Congrès étant arrivé à son terme le Secteur de Moulins et le Comité Départemental vous invitent au vin d'honneur, le Président déclare clos le 55ème Congrès Départemental.

RECOMPENSES 2019
DIPLÔME D'HONNEUR

Mesdames :

MAILLARY Josiane	→Pétanque Lancelotte
ANDRIER Monique	→Les Marais Montluçon

Messieurs :

AUROYER Pascal	→Pétanque de Marmignolles
BERAUD Philippe	→ Pétanque de Marmignolles
PESEYRE Jean-Paul	→ Pétanque de Marmignolles
TROMPAT Guy	→ Pétanque de Marmignolles
SAPIEN Yves	→ Pétanque de Marmignolles
THOMAS Marc	→ Pétanque de Marmignolles
MANCELON Alain	→ Pétanque de Marmignolles
MONCE Patrick	→ Pétanque Domératoise
KIEFER René	→ Pétanque Domératoise
PHILIPPON Joël	→ Les Marais Montluçon

MEDAILLE DE BRONZE

Messieurs :

DAMERT Jean-Pierre	→ASPTT Moulins
GAUTIER Michel	→ASPTT Moulins
SROM Thierry	→ASPTT Moulins
GAILLARD Daniel	→A.P. Trevoloise
LONG Jacques	→ Les Marais Montluçon
GUINDOLET Jean-Paul	→ Les Marais Montluçon
HABRIAS Jean-Luc	→ Pétanque Domératoise
GRAVIERE Cyril	→ Pétanque Domératoise

MEDAILLE D'ARGENT

Messieurs :

KOZDEBA Frédéric	→ Les Marais Montluçon
PAILLOUX Henri	→ Les Marais Montluçon
HOARAU Marius	→ASPTT Moulins
MARAIS Jean-Claude	→ASPTT Moulins
JAUNET Pascal	→AS Boule Villefranche
LEVIEUX Didier	→ Pétanque Trongétoise

MEDAILLE D'OR

Messieurs :

BATRET Christophe	→Saligny Pierrefitte
THEVENET Pascal	→Saligny Pierrefitte
BILLAUD Daniel	→ASPTT Moulins

Comité de l'Allier - F.F.P.J.P.
Pétanque & Jeu Provençal

Allier le Département

Pétanque Moulinoise

EDUCNAUTE JEUNES

www.educnaute-infos.com

Les écoles de pétanque du CD 03 organisent

Le samedi 11 janvier 2020 à 9 heures 30

Le Premier grand Prix d'hiver À Pétanque jeunes du bourbonnais

En Triplette formée

1 minime/ benjamin 1 cadet 1 junior

Espace pétanque des Chartreux Rue des Petits Champs 03000 MOULINS

2éme étape du challenge Educnaute infos jeunes 2020

Concours A et B en poule limité à 32 équipes

Nombreux lots et trophées

Restauration sur place : 8 euros le repas jeunes /10 euros le repas adultes

Inscriptions et réservations des repas avant le 4 janvier 2020

OBUT PREMIER EN PETANQUE

CORSE CORSICA

OBUT PREMIER EN PETANQUE

Contact et Renseignements. Gilles JARNIAC (PETANQUE MOULINOISE)

Inscriptions concours et réservations repas : gilles.jarniac@laposte.net Tel : 0658170795